



Programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial des Monts du Pilat

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Juillet 2024)



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**



MONTs DU PILAT



sce

Aménagement
environnement

| Axe | OS | N° Action | ACTION |
|---|--|-----------|--|
| Axe1. Gouvernance | OS 1. Impulser le déploiement et l'animation du PAT avec un suivi, une évaluation et une réactualisation des actions | 1.1 | Mettre en place une gouvernance alimentaire sur le territoire pour piloter et animer la mise en œuvre du PAT des Monts du Pilat |
| | OS 2. Mettre en lien les acteurs, communiquer, capitaliser et essaimer | 1.2 | Créer du lien entre les acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat et avec les territoires voisins, communiquer et valoriser les actions du PAT |
| Axe2. Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire | OS 3. Mieux connaître les besoins alimentaires de la population des Monts du Pilat | 2.1 | Réaliser un état des lieux des pratiques alimentaires de la population sur le territoire des Monts du Pilat |
| | OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement | 2.2 | Caractériser l'offre alimentaire sur le territoire |
| | | 2.3 | Etudier et promouvoir le développement d'outils de conditionnement, de transformation et de valorisation des produits locaux sur le territoire et avec les territoires voisins |
| | | 2.4 | Développer les partenariats avec les territoires voisins (Approvisionnement Fruits et Légumes, transformation, etc.) |
| | OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement | 2.5 | Connaître les besoins, attentes et contraintes des parties prenantes pour la mise en place de la loi EGALIM |
| | | 2.6 | Accompagner les producteurs agricoles pour approvisionner la restauration collective |
| | | 2.7 | Accompagner les cuisines - selon leur mode de gestion – ainsi que les restaurants et les métiers de bouche pour l'introduction de plus de produits locaux / de qualité |
| | | 2.8 | Réfléchir aux possibilités de mutualisation entre structures de RestoCo (approvisionnement, cuisine commune) et avec les structures commerciales et commerces de bouche |
| Axe 3. Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité | OS 6. Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux | 3.1 | Rendre physiquement accessibles les produits locaux et de qualité aux habitants du territoire |
| | | 3.2 | (Re)faire du lien de la fourche à la fourchette pour promouvoir / développer les pratiques de consommation locales qui ont du sens |
| | OS 7. Soutenir l'entraide alimentaire | 3.3 | Mieux connaître, faire connaître et développer le fonctionnement de l'aide alimentaire sur le territoire des Monts du Pilat |
| | | 3.4 | Connecter les productions agricoles locales au réseau d'aide alimentaire |
| | OS 8. Eduquer à une alimentation durable et préservant la santé | 3.5 | Accompagner la structuration des réseaux promouvant une alimentation saine et accessible et les habitants dans leurs habitudes de consommation |
| Axe 4. Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques | OS 9. Maintenir le potentiel foncier agricole | 4.1 | Connaître le potentiel foncier agricole et sensibiliser à son enjeu de préservation |
| | | 4.2 | Déployer une stratégie foncière territoriale préservant le potentiel foncier agricole |
| | OS 10. Soutenir les dynamiques d'installation – transmission | 4.3 | Mettre en place et coordonner un réseau territorial d'appui aux cédants et porteurs de projets |
| | | 4.4 | Susciter des vocations, soutenir l'installation sur le Pilat |
| | OS 11. Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions | 4.5 | Accompagner les exploitations à l'adaptation au changement climatique |
| | | 4.6 | Maintenir, développer et diffuser les pratiques agro-écologiques et la biodiversité sur les EA, vecteurs de productivité et de résilience au changement climatique |
| | | 4.7 | Encourager et soutenir la diversification des productions agricoles |
| | OS 12. Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes | 4.8 | Renforcer les réseaux agricoles locaux |
| | | 4.9 | Accompagner l'innovation pour développer l'agriculture de demain des Monts du Pilat |

| | |
|---------------|--------------------|
| AXE 1. | Gouvernance |
|---------------|--------------------|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 1. Impulser le déploiement et l'animation du PAT avec un suivi, une évaluation et une réactualisation des actions |
|----------------------------|---|

| | |
|--|---|
| | N°1.1 : Déployer une gouvernance alimentaire sur le territoire pour piloter et animer la mise en œuvre du PAT des Monts du Pilat |
|--|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| Labélisation du PAT CCMP | Niveau 2 |
| Taux de participation des acteurs de la gouvernance aux instances de pilotage | 75 % |
| Taux de réalisation des objectifs et actions du PAT | 80% |
| Taux de temps de travail de la ch. de mission PAT | 100% |

| Description synthétique de l'OS |
|---|
| <p>Déployer une politique alimentaire sur le territoire nécessite en premier lieu la mise en place d'une gouvernance représentative et impliquée sur ce territoire qui s'appuie sur une mission clairement définie, validée au préalable par les instances de pilotage et partagée avec les acteurs du système alimentaire.</p> <p>La gouvernance alimentaire territoriale a un rôle fondamental dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation du programme d'actions. Elle veille à la cohérence des actions avec la stratégie alimentaire, leur bonne mise en œuvre dans un dialogue avec les acteurs impliqués, en articulation avec les différentes échelles. Elle assure le suivi et le bilan évaluatif, et doit rendre compte des avancées.</p> <p>Une fois la gouvernance instaurée, il s'agit de lancer la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions, en définissant une feuille de route annuelle.</p> <p>Les actions devront être suivies et évaluées pour s'assurer de leur avancement et qu'elles apportent les résultats escomptés. Le suivi-évaluation du PAT se fait à 2 niveaux : le suivi du programme (réalisation des actions) et l'évaluation de l'atteinte des résultats (impacts des actions) ; et se fait en 2 temps :</p> <p>1/ le suivi en continu, chemin faisant pour être en mesure de pouvoir réajuster les actions du programme au regard des difficultés/contraintes rencontrées</p> <p>2/ l'évaluation Adhoc pour faire le bilan du programme en fin de période, dans une optique d'amélioration et d'évolution de l'action publique (et pour aider à la définition d'un nouveau programme d'actions).</p> |

| Lien avec d'autres actions |
|-------------------------------------|
| 1.2 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Collectivités territoriales et EPCI |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|------------|---------------------|-------------------|---------------------------------------|---|--|--|------------------|---|
| 1. Redéfinir les instances de pilotage du PAT et leur fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> Définir les membres, rôles, missions Définir les modalités de fonctionnement : règles, nombre de réunions... | CCMP | | En cours | 2024 | Temps d'animation CM PAT CCMP | DRAAF (PNA / PNNS) + CCMP (fonds propres) - FEADER | Schéma de gouvernance du PAT | 0 | 1 |
| 2. Piloter et animer la mise en œuvre du plan d'actions (2025-2029) : <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme d'action (labélisation, demande de subventions...) Animer les instances de pilotage et de coordination Animer les instances thématiques Définir chaque année la feuille de route opérationnelle avec les porteurs de projet | CCMP | | En cours | 2024-2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP : 1 chargée de mission dédiée, à plein temps sur 5 ans, : 290 000 € Missions : coordination globale du PAT, recherche de financement, suivi, mise en œuvre des projets portés par la CCMP, poursuivre la dynamique d'échanges entre les acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat et avec les territoires proches | DRAAF (PNA / PNNS) + CCMP (fonds propres) + REGION FEADER + CD42 + Fondations + AMI + Fond Vert + ARS ... | Nb de dossier de demande de labellisation déposé Nb de dossier de subvention déposé Nb de réunions de pilotage Nb de réunions thématiques réalisées | 0 0 0 0 | 1 10 1 à 2 /an 2 à 3 par thématique/an |

| | |
|---------------|--------------------|
| AXE 1. | Gouvernance |
|---------------|--------------------|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 1. Impulser le déploiement et l'animation du PAT avec un suivi, une évaluation et une réactualisation des actions |
|----------------------------|---|

| | |
|--|---|
|  | N°1.1 : Déployer une gouvernance alimentaire sur le territoire pour piloter et animer la mise en œuvre du PAT des Monts du Pilat |
|--|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| Labélisation du PAT CCMP | Niveau 2 |
| Taux de participation des acteurs de la gouvernance aux instances de pilotage | 75 % |
| Taux de réalisation des objectifs et actions du PAT | 80% |
| Taux de temps de travail de la ch. de mission PAT | 100% |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|---------------------|-------------------|---------------------------------------|--|--|--|--------------|-------------------|
| 3. Réaliser le suivi et l'évaluation annuels du PAT pour ajuster au besoin le plan d'actions <ul style="list-style-type: none"> • Collecter les données et consolider les indicateurs de suivi de l'avancement du PAT et d'évaluation des actions • Faire le bilan annuel • Ajuster le programme au besoin • Faire réaliser par un prestataire l'étude d'évaluation finale du programme d'actions • Diffuser les rapports d'activité (techniques, financiers...) du PAT aux acteurs et élus du territoire | CCMP | | A lancer | 2025-2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP Etude évaluation finale par un prestataire : 20 000 € TTC | DRAAF (PNA / PNNS) + FEADER + CCMP (fonds propres) | Taux des indicateurs suivis sur les actions engagées dans l'année Nb de rapport d'avancement du PAT Rapport final d'évaluation des résultats et impacts du PAT | 0 0 0 | 100% 1/an 1 |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|---|
|---|

- Mettre la transition alimentaire des Monts du Pilat à l'agenda politique de la collectivité et garantir son maintien même en cas de changement de mandat.
- Sensibiliser l'ensemble des élus du territoire pour garantir le portage politique du PAT
- Légitimer les instances de gouvernance et formaliser clairement cette légitimité
- Veiller à l'équilibre entre les acteurs du système alimentaire pour limiter les positions dominantes et pour avoir une bonne représentativité sur le territoire
- Parvenir à concilier le temps politique des élus et de l'action publique avec le temps plus opérationnel des acteurs de la société civile et du privé
- Fixer au démarrage les règles de gouvernance, clarifier les rôles et les partager avec les acteurs
- Construire une démarche progressive, en priorisant les actions, afin d'adapter le programme d'actions aux moyens et ressources du territoire
- Le suivi doit s'appuyer sur des données faciles à extraire et doit être un dispositif léger, construit pour pouvoir prendre des décisions immédiates.
- Définir des indicateurs d'évaluation des impacts qui soient mesurables
- Définir une feuille de route annuelle réaliste (ni trop ambitieuse ni trop légère) et en phase avec le programme d'actions
- Développer un outil d'évaluation en continu pour mesurer les effets de manière objective et permettre à chacun de s'approprier les progressions
- Bien définir et comprendre qui fait quoi au préalable ainsi que le niveau de contribution de chaque acteur pour pouvoir ensuite suivre et évaluer le PAT
- Favoriser la constitution d'équipes projet

| | |
|---------------|--------------------|
| AXE 1. | Gouvernance |
|---------------|--------------------|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 2. Mettre en lien les acteurs, communiquer, capitaliser et essayer |
|----------------------------|--|

| | |
|--|---|
| | N°1.2 : Créer du lien entre les acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat et avec les territoires voisins, communiquer et valoriser les actions du PAT |
|--|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| Tx de satisfaction des acteurs du système alimentaire | 90% |
| Nb d'espaces créés | |
| Nb de réunions de coordination avec les territoires voisins | |
| Nb de réunions interPAT | |
| Taux de réal. des objectifs et actions du PAT (volet com) | |
| Taux de diffusion des rapports | 80% |
| Mesurer la connaissance des habitants.e.s sur le PAT | 100% |
| Nombre d'élus municipaux participants | |

| Description synthétique |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Le système alimentaire est multidimensionnel et pluri-acteurs, mais souvent les acteurs de ce système manquent de liens. La gouvernance alimentaire territoriale est donc un exercice pluriacteurs du pouvoir et implique un processus d'interactions entre les différentes parties prenantes de l'action publique (institutionnels, société civile, secteur privé). Il est essentiel de créer des passerelles entre ces acteurs, de les faire échanger et de renforcer leurs interconnaissances, afin de faciliter leur coopération, leur implication et leur concertation dans la perspective de développer des synergies. La gouvernance veillera à leur donner les moyens de faciliter leur mise en relation et leur coordination pour pouvoir garantir leur mobilisation et leur participation sur le long cours. Le PAT des Monts du Pilat ne doit pas toutefois se limiter au territoire de la CCMP : il est capital de développer des synergies avec les territoires voisins pour réaliser des projets communs, mais également pour favoriser les retours d'expériences sur des initiatives qui pourraient être reproduites ailleurs. Communiquer tout au long du PAT est un point névralgique pour mobiliser les parties prenantes sur le long terme et pour encourager les initiatives et la poursuite des actions. Cette communication peut prendre différentes formes et vise des objectifs divers : informer sur l'avancement du PAT, valoriser les initiatives et réussites locales, donner l'envie de, etc. La communication ne sera pas seulement « descendante », de la Communauté de communes aux citoyens, mais aussi ascendante voire même plus horizontale, de pair à pair. Le PAT a également un rôle à jouer pour renforcer la connaissance sur l'alimentation du grand public, ce qui implique d'organiser des temps de discussion, débats, échanges, témoignages autour de l'alimentation; et de valoriser les acteurs et les actions du territoires via de la communication et de l'interconnaissance. La capitalisation des expériences et des pratiques est un processus d'apprentissage et un processus de partage. elle doit permettre de changer d'échelle et de dépasser l'expérimentation. |

| Lien avec d'autres actions |
|---|
| 1.1, 2.4, 3.2, 3.5 |
| Périmètre géographique |
| CCMP Collectivités et départements limitrophes |
| Public cible |
| Tous |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|------------|---|-------------------|---------------------------------------|--|---|---|--------------|--|
| 1. Déployer et mettre à jour annuellement le plan de communication du PAT (actions, moyens, cibles...) <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur le plan de communication défini lors de l'élaboration du PAT Evaluer la portée et l'efficacité des actions de communication Revoir le contenu du plan de com selon les résultats cf. évènementiels + autres supports de communication déployés dans autres actions | CCMP | Presse, médias locaux, élu communal référent « PAT », ... | à étendre | 2025-2029 | Temps de pilotage de la com CCMP + Temps d'animation CM PAT CCMP Supports de com (frais édition, création, impression) : <i>plaque PAT, kakémonos, vidéos, film animation, photothèque, page internet..</i> 54 000 € | DRAAF (PNA / PNNS) + AAP REGION + CD42 + FEADER + Fondations + AMI + ... + CCMP (fonds propres) | Nb de plans de communication réalisés Nombre d'actions de communication réalisées sur l'année Nb de personnes touchées par la communication | 0 | 1/an 2 à 3 / an le plus possible |
| 2. Recenser, valoriser et faire connaître les initiatives des acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat et territoires limitrophes <ul style="list-style-type: none"> Recenser les actions menées, les évènements, espaces d'échanges créés, les mises en relation entre les acteurs Valoriser par le biais de supports de communication variés : vidéos, affiches, réseaux sociaux... Valoriser par le biais de témoignages lors des évènements organisés | CCMP | | à étendre | 2024-2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP et communication et budget cf action 1.2.1 | DRAAF (PNA / PNNS) + FEADER + CCMP (fonds propres) | Nb de communication réalisées annuellement Nb de d'initiatives valorisées | 0 | 1/an 2/an |

AXE 1. **Gouvernance**

OBJECTIF SPECIFIQUE **N°OS 2. Mettre en lien les acteurs, communiquer, capitaliser et essayer**

N°1.2 : Créer du lien entre les acteurs du système alimentaire des Monts du Pilat et avec les territoires voisins, communiquer et valoriser les actions du PAT

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| Tx de satisfaction des acteurs du système alimentaire | 90% |
| Nb d'espaces créés | |
| Nb de réunions de coordination avec les territoires voisins | |
| Nb de réunions interPAT | |
| Taux de réal. des objectifs et actions du PAT (volet com) | |
| Taux de diffusion des rapports | 80% |
| Mesurer la connaissance des habitants.e.s sur le PAT | 100% |
| Nombre d'élus municipaux participants | |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|---|-------------------|---------------------------------------|---|--|--|--------------|--|
| <p>3. Créer des espaces d'échanges entre les acteurs du système alimentaire ou intégrer le PAT à des espaces d'échanges existants</p> <ul style="list-style-type: none"> Un certain nombre d'évènements (festifs, ponctuels, de rencontres...) ont déjà été précisés dans l'action 3.2 Animer des espaces d'échanges et de rencontres entre acteurs au sein des communes Maintenir les liens établis durant l'élaboration du PAT (sous forme d'ateliers, de comités...) pour des points d'étapes Valoriser le PAT dans des évènements et des espaces de promotion de l'agriculture et de l'alimentation déjà existants (ex. marchés pleins vents, Fête dans le Pré...) S'appuyer sur des ambassadeurs pour communiquer (cf 122) | CCMP | Associations (CPIE, ADDEAR, entraide, collectifs transition, AFR, centre agro-écologique, l'Envers du grenier...), Professionnels alimentation et santé, CDA, CA 42, Centres socioculturels, ADAPEI, EHPAD, PNR, Diététiciens, CCA, Producteurs, Restaurateurs, Écoles, Restaurants collectifs, Traiteurs | A étendre | 2024-2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP + Com CCMP budget animations, logistique : 52 250 € | DRAAF (PNA / PNNS) + FEADER + CCMP (fonds propres) | <p>Nb d'espaces créés</p> <p>Nb d'acteurs du système alimentaire représentés/participants aux espaces</p> <p>Nb de participation du PAT à des évènements existants</p> | 0 0 0 | 2/an le plus possible le plus possible |
| <p>4. Participer aux groupes d'échanges InterPAT et autres évènements départementaux / régionaux / nationaux autour de l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les liens/contacts de chacun pour tous (ex : visite des restaurateurs collectifs d'autres territoires pour les restaurateurs collectifs des Monts du Pilat) Créer des liens avec le Pilat Rhodanien (PAT dynamique agricole) Mener des échanges de coordination avec les PAT des territoires limitrophes | CCMP | Acteurs PAT des différents territoires : Producteurs, Restaurateurs, Écoles, restaurants collectifs, Traiteurs, etc | A poursuivre | 2024-2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP | DRAAF (PNA / PNNS) + FEADER + CCMP (fonds propres) | <p>Nb de réunions de coordination avec les territoires limitrophes</p> <p>Nb de réunions interPAT</p> <p>Nb de synergies développées</p> | 0 0 0 | 1/an/ territoire 2/an le plus possible |

Facteurs de réussite et de vigilance

- Elargir la gouvernance alimentaire territoriale, en impliquant l'ensemble des typologies de parties prenantes du système alimentaire, quel que soit leur niveau d'action et leur positionnement dans la chaîne alimentaire.
- Créer des incitations permettant d'entretenir la mobilisation des acteurs de la société civile
- Parvenir à doser la mobilisation pour éviter le risque de sur-sollicitation des acteurs
- Pratiquer la technique du petit pas : quand 2 acteurs font du lien, soutenir la dynamique et essayer de l'élargir
- S'appuyer sur l'existant, les réseaux actifs, les outils collectifs, les savoir faire
- Mise en relation, créer des passerelles entre métiers
- La politique alimentaire n'a pas forcément le même niveau de priorité selon les territoires et ceux engagés dans un PAT n'en sont pas forcément au même stade de développement.
- Renforcer les initiatives citoyennes qui se développent sur le territoire
- Se greffer à des initiatives déjà existantes (ex : manifestations sportives, fêtes villageoises, marchés ...)
- Diversifier les moyens de communication
- Adapter les moyens de communication aux cibles
- Capitaliser sur les réussites comme sur les échecs – par exemple mettre en valeur les professionnels qui travaillent dans l'ombre (cantines scolaires ...)
- Accessibilité et vulgarisation des messages
- Que la population connaisse le PAT
- Appropriation / relais par les élus du territoire : 1 élu référent « alimentation » par commune

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 3. Mieux connaître les besoins alimentaires de la population des Monts du Pilat |
|----------------------------|---|

| |
|--|
| N°2.1 : Réaliser un état des lieux des pratiques alimentaires de la population sur le territoire des Monts du Pilat |
|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| Taux de représentativité des familles du panel par rapport à la population du territoire (indicateurs de représentativité à définir lors du lancement de l'action) | 80 % |

Description synthétique de l'OS

Les besoins alimentaires renferment plusieurs notions, telles que :

- l'apport énergétique, qui correspond à l'apport kilocalorique minimal à satisfaire;
- la composition de la ration alimentaire, sur la base des 7 grandes classes d'aliments, qui résulte des ressources naturelles disponible mais aussi d'un ensemble de facteurs tels que l'histoire, la culture, le niveau de développement, etc.

Les pratiques alimentaires, quant à elles, renvoient à :

- la forme du produit acheté (brut, transformé) et son origine et ses éventuels signes de qualité ;
- les lieux d'achat (marchés de plein vent, supermarchés, sur territoire de vie ou en dehors) et leur accessibilité (moyens de transport, distance, fréquence...);
- les lieux de consommation (à domicile, hors foyer);

La compréhension de l'articulation de l'ensemble de ces notions permettra de dresser un état des lieux précis à l'échelle des foyers du territoire.

| Lien avec d'autres actions |
|----------------------------|
| 2.5, 3.1, 3.3 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Consommateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|--|--------------------------|--|---|---|--|--------------|----------------|
| 1. Mener une étude des pratiques alimentaires et des attentes sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'étude par enquêtes sur le territoire Partager les résultats de l'étude | CCMP | ARS/DDT Commission alimentation (à créer) Comité de suivi de l'étude | En cours | 2024 - 2025 | Presta : étude 18 000 € (en cours) + temps d'animation CM PAT CCMP | Banque des territoires (PVD) + CCMP (fonds propres) | Nb d'enquêtes réalisées Nb de présentations | 0 0 | 300 1 |
| 2. Créer un panel de familles représentatives du territoire pour suivre et évaluer l'impact des actions mises en place par le PAT. Réaliser un état des lieux initial (T0) et un état des lieux final (Tfinal) pour pouvoir évaluer l'action. | CCMP | Commission alimentation Comité de suivi CCMP CPIE | A lancer sous conditions | État des lieux initial en 2025 Moyen terme (dès 2026) | Prestation fourchette 5000 € - 10 000 € | Banque des territoires - Fonds Vert FEADER | Nb de familles du panel Rapport annuel de suivi | 0 0 | 16 1/an |

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 3. Mieux connaître les besoins alimentaires de la population des Monts du Pilat |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| Taux de représentativité des familles du panel par rapport à la population du territoire (indicateurs de représentativité à définir lors du lancement de l'action) | 80 % |

| |
|--|
| N°2.1 : Réaliser un état des lieux des pratiques alimentaires de la population sur le territoire des Monts du Pilat |
|--|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|--|-------------------|---------------------------------------|---|------------------------|----------------------|--------------|------------|
| 3. Réaliser un test sur 1 ou 2 familles pour tester la démarche de panel | CCMP | Commission alimentation Comité de suivi CPIE | A lancer | 2025 | Temps d'animation CM PAT CCMP | | Nb de tests réalisés | 0 | 2 |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|---|
|---|

- Assurer la représentativité de l'ensemble des classes de population dans l'étude et la représentativité des commerces du territoires
- Prendre en compte les tendances actuelles d'évolution des pratiques de consommation
- Porter attention au choix des mots utilisés pour l'analyse des besoins (pas de jugement)
- Mobiliser les familles en leur démontrant l'intérêt d'intégrer le panel (engagement citoyen)
- Être vigilant à la communication auprès des familles, qui doit être très claire sur les objectifs de l'étude et les débouchés.
- Parvenir à mobiliser sur le long terme

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement |
|----------------------------|---|

| | |
|--|---|
| | N°2.2 : Caractériser l'offre alimentaire sur le territoire |
|--|---|

| Description synthétique de l'OS |
|---|
| <p>Alors que la part de l'alimentation à domicile dans le budget des ménages est passée de 30 à 15 % en 40 ans, les circuits de proximité apportent une réponse à la demande de confiance et de relation entre le consommateur et le producteur ou le transformateur. Leur développement correspond à la volonté commune de rétablir la valeur du produit et de valoriser l'économie locale et de proximité.</p> <p>La notion d'origine et de qualité du produit transformé sont également des paramètres importants soutenus par les systèmes de transformation, conditionnement et distribution des produits bruts du territoire</p> <p>Mieux connaître l'offre disponible sur son territoire c'est avant tout bien identifier les enjeux existants, les dynamiques en cours et le tissu d'acteurs.</p> <p>Une fois l'offre alimentaire du territoire décrite dans son fonctionnement et ses spécificités, la communication auprès des entreprises et des particuliers est essentielle pour donner de la visibilité aux producteurs et dynamiser les circuits de distribution du territoire,</p> <p>L'objectif est de faire comprendre les relations « le lieu où je vis » / « ce que je consomme » / « où j'achète » (liens environnement, vie locale, emplois et paysage)</p> |

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| Taux de connaissance et d'utilisation des outils référencement de l'offre alimentaire sur le territoire | 75% des usagers potentiel connaissent l'outil et 50% l'utilisent régulièrement |

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 2.6 |
| Périmètre géographique |
| CCMP (priorité 1) ; Collectivités et départements limitrophes (priorité 2) |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateur |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------------------------------|---|-----------------------|--|---|---|---|--------------|---------------------------|
| <p>1. Créer et renseigner un outil unique de référencement exhaustif de l'offre locale sur le territoire à destination de tous les acteurs (pro et grand public)</p> <p>Contiendrait un annuaire des producteurs, artisans, cuisiniers et commerçants du territoire, affilié à une carte interactive + référencement aussi des ateliers collectifs pour travail à façon (dans l'outil à destination des professionnels) + recettes locales (dans annuaire Monts du Pilat)</p> <p>Phases :</p> <p>1/ Pole agro : initialisation (étudier possibilité d'élargir l'utilisation de la base APIDAE pour ne pas créer un outil supplémentaire (en cours) ; récupérer les données de chaque PAT ; compléter et modifier les critères ; étudier et statuer sur 1 version grand public + 1 version pour professionnels ou 1 version avec 2 interfaces -</p> <p>2/ Pole agro : définir procédure de mise à jour par chaque PAT</p> <p>3/ CCMP : renseigner l'outil</p> | Pôle agroalimentaire + CCMP | CA 42 CMA 42 CCI 42 AgriBio Terres d'envies CDA CD 42 Pôle Agro 42 | En cours de réflexion | <p>Janv à juin 2024 : définition des besoins précis (GT) --> réunion le 08/01 avec les PAT Loire et proximité</p> <p>Juin à déc 2024 : budgétisation, définition du fonctionnement précis & partenaires</p> | <p>Pole agro : recueil des données et mise au format dans la BDD : 2500€</p> <p>Temps d'animation CM PAT CCMP + stagiaire</p> <p>+ Temps de développement/conception + supports internet et papier (impression en interne) : 2 000 €</p> | DRAAF, Région, FEADER, Fondations Département Loire | <p>Outil interPAT réalisé</p> <p>Proposer 1 outil unique (Grand public et professionnels)</p> <p>Nb de producteurs / produits intégrés dans l'outil</p> | 0 | 1 le plus possible |

| | |
|--------|---|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|--------|---|

| | | | |
|--|---|---|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement | Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|  N°2.2 : Caractériser l'offre alimentaire sur le territoire | | Taux de connaissance et d'utilisation des outils référencement de l'offre alimentaire sur le territoire | 75% des usagers potentiel connaissent l'outil et 50% l'utilisent régulièrement |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|-------------------------|--|-----------------------|---------------------------------------|---|------------------------|--|--------------|----------------------|
| 2. Mettre à jour l'outil avec les acteurs pertinents (producteurs, cuisiniers et commerçants du territoire) | CCMP et InterPAT | CA 42 CMA 42 CCI 42 CD 42 PNR Pilat Agribio EPCI voisins | En cours de réflexion | 2026 - 2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP | DRAAF, Région, FEADER | Taux d'acteurs pertinents référencés dans l'outil en année 1 (A1) et en année 2 (A2) | 0 | 50% (A1) 90% (A2) |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|--------------------------------------|
|--------------------------------------|

- Elargir la vision à l'échelle des collectivités et départements limitrophes afin d'avoir une vision exhaustive
- Adapter la communication en fonction des cibles
- Mutualisation et actualisation régulière des données
- Notion de confidentialité des données, accord de diffusion des données (RGPD)
- Adhésion à un réseau
- Mutualisation inter-PA pour bien prendre en compte les bassins de consommation
- Travail avec des associations locales, par thème
- Ne pas entrainer de concurrence avec des productions et outils existants à proximité du territoire
- Penser les filières dans leur globalité, de l'amont à l'aval
- Ne pas créer des produits coûteux difficiles à placer, que le produit corresponde à la demande
- Valoriser les initiatives et expériences existantes
- Prendre en compte la réalité du territoire (conditions climatiques, terrain)
- Veiller à la viabilité économique des projets, à la solvabilité des intermédiaires
- Prendre en compte les capacités à fournir les volumes à mutualisation, anticipation

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement |
|----------------------------|---|

| |
|---|
| N°2.3 : Etudier et promouvoir le développement d'outils de conditionnement, de transformation et de valorisation des produits locaux sur le territoire et avec les territoires voisins |
|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| Nombre d'initiatives accompagnées toujours en activité 5 ans après leur lancement | 100% des initiatives accompagnées toujours en activité |

Description synthétique de l'OS

Alors que la part de l'alimentation à domicile dans le budget des ménages est passée de 30 à 15 % en 40 ans, les circuits de proximité apportent une réponse à la demande de confiance et de relation entre le consommateur et le producteur ou le transformateur. Leur développement correspond à la volonté commune de rétablir la valeur du produit et de valoriser l'économie locale et de proximité. La notion d'origine et de qualité du produit transformé sont également des paramètres importants soutenus par les systèmes de transformation, conditionnement et distribution des produits bruts du territoire

Mieux connaître l'offre disponible sur son territoire c'est avant tout bien identifier les enjeux existants, les dynamiques en cours et le tissu d'acteurs.

Une fois l'offre alimentaire du territoire décrite dans son fonctionnement et ses spécificités, la communication auprès des entreprises et des particuliers est essentielle pour donner de la visibilité aux producteurs et dynamiser les circuits de distribution du territoire,

L'objectif est de faire comprendre les relations « le lieu où je vis » / « ce que je consomme » / « où j'achète » (liens environnement, vie locale, emplois et paysage)

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 2.4, 2.8, 4.8 |
| Périmètre géographique |
| CCMP (priorité 1) Collectivités et départements limitrophes (priorité 2) |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateur |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|--|---|--|--|--|--|---|--------------|------------|
| 1. Évaluer et planifier les besoins de développement d'outils sur le territoire, afin d'anticiper la mise en œuvre des outils (création et/ou rénovation). <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude des besoins d'outils auprès des acheteurs • Recenser et cartographier les outils existants (identifier l'activité et les types de produits concernés, les labellisations, les flux, la capacité de réponse à la demande, leur pérennité...) • Prendre en compte les projets et réflexions en cours, par filière (projet de transfo de produits végétaux par Pilat Transfo, pour les fruits par INRAE, étude faisabilité d'une production de fromages par les éleveurs caprins...) | CCMP (pour l'étude des besoins, via stages) + A définir pour la seconde partie | CA 42, Agribio PNR Pilat Elus référents des communes ADDEAR Pilat Transfo CDA | A étendre (réflexions en cours sur certaines filières) | Démarrage avant fin 2024-2027 | Prestation = 4 900 € (env 7 jours à 700€/j) chiffrage à revoir bas (900 €/j) + stages CCMP | Banque des territoires, DRAAF, Région, FEADER, Fond Vert ... | Réalisation d'1 état des lieux | 0 | 1 |
| | | | | | | | Réalisation d'un document de priorisation des besoins et investissements potentiels | 0 | 1 |
| 2. Accompagner la création de partenariats pour intégrer les producteurs du territoire à des unités de transformation-conditionnement des territoires voisins A déclencher selon conclusions action 2.3.1 (si des besoins sont identifiés et s'il y a des porteurs de projet qui se manifestent). | CCMP - Parc Pilat | Agribio CRESS CRAP Pilat Transfo Pôle Agro 42 | A lancer sous conditions Communication existante Agribio 69 et 42 | A partir de 2027. Attente conclusions action 2.4.2 | Temps accompagnement de porteurs de projet par CM PAT CCMP + Parc Pilat | Nb partenariat « producteurs – outils » accompagnés | 0 | 2 | |

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement |
|----------------------------|---|

| | |
|--|---|
| | N°2.3 : Etudier et promouvoir le développement d'outils de conditionnement, de transformation et de valorisation des produits locaux sur le territoire et avec les territoires voisins |
|--|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| Nombre d'initiatives accompagnées toujours en activité 5 ans après leur lancement | 100% des initiatives accompagnées toujours en activité |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité ...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|-------------|---|--------------------------|--|---|---|---|---------------------------------------|--|
| 3. Accompagner l'étude des besoins et le montage des dossiers techniques et financiers pour le maintien des outils/structures de transformation et/ou de distribution existants ou pour le développement de nouveaux. <ul style="list-style-type: none"> • Etudier les besoins • Challenger les modèles économiques • Le porteur de l'action (la CCMP) est la porte d'entrée pour coordonner/réunir les acteurs (financeurs, conseillers...), mais n'est pas en mesure d'aider au montage de dossier. • A déclencher selon conclusions action 2.4.1 (si des besoins sont identifiés) et selon besoins des porteurs de projet / gestionnaires de structures | CCMP | PNR Pilat CA 42 Agribio Terres d'envies AFOCG Agence Rhône Alpes Pôle Agro 42 Entreprises Ronalpia ESS BE | A lancer sous conditions | 2027-2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP Etudier possibilités financement étude flash de faisabilité pour les projets collectifs par CCMP ? Aide forfaitaire CCMP ? (3000 à 4000 € / projet ?) intervention à graduer : sur étude opportunité par CCMP ? puis étude faisabilité par RRA ? à voir avec Région AURA cf programme de subventions de la CCMP aux producteurs pour les équipements liés à la transformation ou aux points de vente ou mise en place d'une subvention CCMP pour les études de faisabilité pour les projets collectifs ? (à voir avec la Région) _ faire évoluer le dispositif d'aides CCMP en ajoutant l'étude de faisabilité ou opportunité Programme d'investissements à définir ensuite Temps d'animation PNRP (35j/an): 9700€/an Prestations pour chevriers (matériels, essais, indemnités éleveurs, études): 27 000€ Temps d'animation INRAE (120j/ an en 2024, 2025?) Indemnisation partenaires, études complémentaires: 20 000€ | Feader, FEADER, Leader Loire (cf dispositif filières émergentes ...) CCMP (fonds propres), Région ... | Nb de dossiers accompagnés Nb de projets financés Nombre d'outils de transformation de produits durables et de qualité créés ou maintenus En cas de création d'outils de transformation ou de distribution sous l'impulsion du PAT, chiffres d'affaires (CA) annuels réalisés par les dits outils (et idéalement, part du CA correspondant à la rémunération de producteurs du territoire) Nombre de partenariats engagés avec des structures de distribution (GMS) et/ou de transformation et/ou CMA, CCI Nombre de personnes concernées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire | 3 2 0 0 0 | 6 3 le plus possible le plus possible le plus possible |

AXE 2.**Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire****OBJECTIF
SPECIFIQUE****N°OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution,
pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement****N°2.3 : Etudier et promouvoir le développement d'outils de conditionnement, de transformation et de valorisation des produits locaux sur le territoire et avec les territoires voisins****Indicateur d'évaluation**Nombre d'initiatives
accompagnées toujours en
activité 5 ans après leur
lancement**Résultats attendus**100% des initiatives accompagnées
toujours en activité**Facteurs de réussite et de vigilance**

- Elargir la vision à l'échelle des collectivités et départements limitrophes afin d'avoir une vision exhaustive
- Adapter la communication en fonction des cibles
- Mutualisation et actualisation régulière des données
- Notion de confidentialité des données, accord de diffusion des données (RGPD)
- Adhésion à un réseau
- Mutualisation inter-PA pour bien prendre en compte les bassins de consommation
- Travail avec des associations locales, par thème
- Ne pas entraîner de concurrence avec des productions et outils existants à proximité du territoire
- Penser les filières dans leur globalité, de l'amont à l'aval
- Ne pas créer des produits coûteux difficiles à placer, que le produit corresponde à la demande
- Valoriser les initiatives et expériences existantes
- Prendre en compte la réalité du territoire (conditions climatiques, terrain)
- Veiller à la viabilité économique des projets, à la solvabilité des intermédiaires
- Prendre en compte les capacités à fournir les volumes : mutualisation, anticipation

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|---|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement |
| N°2.4 : Développer les partenariats avec les territoires voisins (Approvisionnement Fruits et Légumes, transformation, etc.) | |

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| Nombre d'initiatives accompagnées toujours en activité 5 ans après leur lancement | 100% des initiatives accompagnées toujours en activité |

| Description synthétique de l'OS |
|---|
| <p>Alors que la part de l'alimentation à domicile dans le budget des ménages est passée de 30 à 15 % en 40 ans, les circuits de proximité apportent une réponse à la demande de confiance et de relation entre le consommateur et le producteur ou le transformateur. Leur développement correspond à la volonté commune de rétablir la valeur du produit et de valoriser l'économie locale et de proximité.</p> <p>La notion d'origine et de qualité du produit transformé sont également des paramètres importants soutenus par les systèmes de transformation, conditionnement et distribution des produits bruts du territoire</p> <p>Mieux connaître l'offre disponible sur son territoire c'est avant tout bien identifier les enjeux existants, les dynamiques en cours et le tissu d'acteurs.</p> <p>Une fois l'offre alimentaire du territoire décrite dans son fonctionnement et ses spécificités, la communication auprès des entreprises et des particuliers est essentielle pour donner de la visibilité aux producteurs et dynamiser les circuits de distribution du territoire,</p> <p>L'objectif est de faire comprendre les relations « le lieu où je vis » / « ce que je consomme » / « où j'achète » (liens environnement, vie locale, emplois et paysage)</p> |

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 1.2, 2.3, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.4 |
| Périmètre géographique |
| CCMP (priorité 1); Collectivités et départements limitrophes (priorité 2) |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateur |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|--------------|---|-------------------|---------------------------------------|---|---|--|--------------------|------------|
| <p>1. Étudier les complémentarités du territoire avec ceux des territoires voisins afin de cibler les possibilités de partenariats en matière de transfo / appro.</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler par filière S'appuyer sur les démarches en cours (PNR et lycée Montravel, Inrae et Pole Agro vont lancer un recensement des productions et débouchés et expérimentation pour relancer la filière FRUITS sur le Pilat - projet AIAM- ; PNR a lancé valorisation lait chèvre avec chevriers) Intégrer les filières VIANDE (coopératives demandeuses) et LAIT (besoin de mise en lien des coopératives sur le territoire) | Pôle Agro 42 | AGRIBIO PNR Pilat CA 42 CA AURA Autres PAT Chercheurs (INRAE, ISARA...) Coopératives / Filières Campus Montravel Campus Agronova Campus Agrotech | A étendre | 2025-2026 | Idem 2.5.2 | Feader, Leader CCMP (fonds propres), Région ? | Nb d'opportunités de partenariat identifiées | 1 (filière fruits) | 5 |

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|---|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 4. Caractériser et structurer l'offre alimentaire, de la production à la distribution, pour faire connaître les produits locaux de qualité et améliorer leur disponibilité localement |
| N°2.4 : Développer les partenariats avec les territoires voisins (Approvisionnement Fruits et Légumes, transformation, etc.) | |

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| Nombre d'initiatives accompagnées toujours en activité 5 ans après leur lancement | 100% des initiatives accompagnées toujours en activité |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|---|---------------------|-------------------|---------------------------------------|--|---|---|--------------|------------------|
| 2. Étudier et développer des partenariats pour l'approvisionnement de la Restauration Collective, et les élargir si pertinent à la Restauration Hors Domicile et aux marchés – commerces locaux | Pôle Agro 42 CA 42 prestataire | AGRIBIO | À lancer | 2025-2026 | Prestation de service CA 42 : Etat des lieux des besoins en approvisionnement de la Restauration collective (10 jours avec Agribio à 560€ HT/jour) | Fonds verts, Feader, DRAAF | Nb partenariats « appro restauration collective » accompagnés | 0 | 5 |
| | | CA 42 | | | | | Nb producteurs concernés | 0 | le plus possible |
| | | CD 42 | | | | | Nb acheteurs concernés | 0 | le plus possible |
| 3. Accompagner la création de partenariats entre les producteurs et les acheteurs (commerçants, artisans, restaurateurs) à l'échelle locale et sur les territoires voisins lien action 2.7.1 | CA 42 | CMA 42 | À lancer | 2025-2029 | 8 jours de travail à 560€HT/jour | Collectivités, Fonds verts, Feader, DRAAF | Nb partenariats « appro » accompagnés | 0 | 5 |
| | | CCI 42 | | | | | Nb producteurs concernés | 0 | le plus possible |
| | | AGRIBIO | | | | | Nb acheteurs concernés | 0 | le plus possible |
| | | CD 42 | | | | | | | |
| | | CCMP | | | | | | | |
| | | CA 07 | | | | | | | |

- | Facteurs de réussite et de vigilance |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Elargir la vision à l'échelle des collectivités et départements limitrophes afin d'avoir une vision exhaustive • Adapter la communication en fonction des cibles • Mutualisation et actualisation régulière des données • Notion de confidentialité des données, accord de diffusion des données (RGPD) • Adhésion à un réseau • Mutualisation inter-PA pour bien prendre en compte les bassins de consommation • Travail avec des associations locales, par thème • Ne pas entraîner de concurrence avec des productions et outils existants à proximité du territoire • Penser les filières dans leur globalité, de l'amont à l'aval • Ne pas créer des produits coûteux difficiles à placer, que le produit corresponde à la demande • Valoriser les initiatives et expériences existantes • Prendre en compte la réalité du territoire (conditions climatiques, terrain) • Veiller à la viabilité économique des projets, à la solvabilité des intermédiaires • Prendre en compte les capacités à fournir les volumes □ mutualisation, anticipation |

AXE 2. Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire

OBJECTIF SPECIFIQUE N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement

N°2.5 : Connaître les besoins, attentes et contraintes des parties prenantes pour la mise en place de la loi EGALIM

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| % d'établissements de restauration collective pour lesquels le niveau de respect de la loi EGALim est connu de la CCMP | 80% |

Description synthétique de l'OS

Le volet « approvisionnement » de la loi EGALim, entré en vigueur le 1er janvier 2022, fixe un objectif de 50 % de « produits durables et de qualité » (dont au moins 20 % de produits biologiques) dans la composition des repas servis en restauration collective. La loi Climat et résilience a élargi le champ des produits concernés et fixé un sous-objectif plus ambitieux pour les viandes et les produits de la pêche et de l'aquaculture, à respecter au 1er janvier 2024 (60% minimum).

La restauration collective est par ailleurs identifiée comme l'un des leviers d'action essentiels du troisième Programme national pour l'alimentation (PNA, 2019-2023). L'ensemble des établissements de restauration collective, publique et privée, seront concernés au 1er janvier 2024.

La restauration collective, publique et privée, se caractérise par une grande diversité de secteurs d'activité, d'acteurs, de logiques d'action, de convives, de statuts et de modes de fonctionnement. C'est en prenant en compte cette diversité que le PAT devra accompagner les structures des Monts du Pilat pour les accompagner dans l'atteinte des objectifs ambitieux de la Loi EGALIM.

| Lien avec d'autres actions |
|---|
| 2.1, 2.7 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Organismes de distribution et commercialisation |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|--|--|-------------------|---|---|---|---|---|---|
| 1. Etudier le fonctionnement, les attentes et besoins en appro de produits locaux pour les acteurs de la RestoCo (élus ou gestionnaires cantines, cuisiniers), de la resto commerciale, et des commerces de bouche <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des enquêtes S'intéresser aux modes de gestion, difficultés et attentes, leviers... Faire une analyse critique des données | CCMP | CCI CA 42 AgriBio Communes Plateforme gouvernementale MaCantine DDPP (protection des populations) | en cours | 2024-2025 Avril - aout 2024 : stagiaire pour enquêter les acteurs Resto Co et commerçants + chargée mission PAT 2025 : analyse critique des données | Temps d'animation CM PAT CCMP + prestations Prestation 5 à 8j de prestation max 7200 € TTC AGRIBIO Prestation possible par CA 42 2 jours échanges et formation sur Loi Egalim | Fonds propres Fonds verts, Feader, DRAAF | Tx de rencontre des établissements de restauration collective du territoire Taux de rencontre des acteurs de la resto commerciale et commerces alimentaires Nb de rapport d'analyse des besoins | 2023 (30 % lors diagnostic) 2023 (10 % lors diagnostic) 1 | 2024: 75% / 2025: 100% 2024: 25 % / 2026: 100% 1 |
| 2. Organiser des groupes de travail – par filière locale – pour réfléchir ensemble aux solutions d'approvisionnement local / de qualité <p>Procéder en plusieurs temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunions multi acteurs pour réfléchir d'abord aux besoins des acheteurs (au regard de l'état des lieux sur la quantification des volumes) Réunions techniques par filière entre acteurs du monde agricole pour organiser la planification de la production en réponse aux besoins des acheteurs Travailler aussi à la création de filières locales Travailler à la consolidation interPAT des filières et avec territoires limitrophes | CCMP : Suivi global PNR/ODG Rigotte/Chèvre laitière : filière LAIT DE CHEVRE PNR/INRAE: filière fruits ? : filière VIANDE ? : filière LAIT VACHE ? : filière LEGUMES | CMA CCI CA 42 AGRIBIO La Ferme aux quartiers Autres plateformes d'appro Les producteurs du Pilat Les RestoCo de la CCMP CPIE | A lancer | 2025-2029 | Temps d'animation CM PAT CCMP Prestations pour études de faisabilité, débouchés, inventaires... 15 000 € Possible de mobiliser AGRIBIO en prestation sur l'organisation/animation d'une 1ère rencontre multi-acteurs puis sur les réunions techniques | Fonds propres Fonds verts, Feader, DRAAF Chèvre: CD42, CCMP, VCA, SEM, CCPR, Plan filière caprin Fruits: à trouver | Nb de réunion / filière et par an | 0 | Plusieurs réunions par filière en année 1 1 réunion / an / filière à partir de l'année 2 |

AXE 2.**Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire****OBJECTIF
SPECIFIQUE****N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement****N°2.5 : Connaître les besoins, attentes et contraintes des parties prenantes pour la mise en place de la loi EGALIM****Indicateur d'évaluation****Résultats attendus**

% d'établissements de restauration collective pour lesquels le niveau de respect de la loi EGALim est connu de la CCMP

80%

Facteurs de réussite et de vigilance

- Travailler sur le périmètre de compétence de la CCMP (écoles, crèches, etc.)
- Mais agir en coordination étroite avec les initiatives des autres collectivités territoriales compétentes et avec les autres acteurs compétents du territoire : département (collèges, EHPAD, MAS), établissements privés, structures touristiques, Région (lycées agricoles), communes (écoles)
- Inclure une diversité d'acteurs, ne pas restreindre à la sphère publique uniquement
- Favoriser l'adhésion des équipes (chef des cuisine...) selon une approche bottom-up : en partant d'abord du bas (les besoins des équipes) pour aller vers le haut, sans imposer.
- Être vigilant sur la réduction des effectifs en cuisine (tendance observée dans la RestoCo et dans les restaurants commerciaux) qui peut pousser les équipes à utiliser des produits (pré)-préparés, de la 4e gamme...
- S'appuyer sur l'existant
- Prévoir un faible nombre d'actions pour rentabiliser la mutualisation logistique
- Bien travailler sur le changement de pratiques des structures pilotes pour réussir le projet (coordination des menus, livraisons...)
- Ne pas être trop ambitieux sur la cible, car on est sur un projet pilote.

| | |
|---------------|--|
| AXE 2. | Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement |
|----------------------------|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|---|
| Taux de produits durables et de qualité & Taux de produits biologiques en Restauration collective | 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits biologiques |

| |
|---|
| N°2.6 : Accompagner les producteurs agricoles pour approvisionner la restauration collective |
|---|

| Description synthétique de l'OS |
|--|
| <p>Le volet « approvisionnement » de la loi EGalim, entré en vigueur le 1er janvier 2022, fixe un objectif de 50 % de « produits durables et de qualité » (dont au moins 20 % de produits biologiques) dans la composition des repas servis en restauration collective. La loi Climat et résilience a élargi le champ des produits concernés et fixé un sous-objectif plus ambitieux pour les viandes et les produits de la pêche et de l'aquaculture, à respecter au 1er janvier 2024 (60% minimum).</p> <p>La restauration collective est par ailleurs identifiée comme l'un des leviers d'action essentiels du troisième Programme national pour l'alimentation (PNA, 2019-2023). L'ensemble des établissements de restauration collective, publique et privée, seront concernés au 1er janvier 2024.</p> <p>La restauration collective, publique et privée, se caractérise par une grande diversité de secteurs d'activité, d'acteurs, de logiques d'action, de convives, de statuts et de modes de fonctionnement. C'est en prenant en compte cette diversité que le PAT devra accompagner les structures des Monts du Pilat pour les accompagner dans l'atteinte des objectifs ambitieux de la Loi EGALIM.</p> |

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 2.2, 2.7, 2.8 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible | |
|---|------------|---|-------------------|---|---|--|---|---|---------------------|--|
| 1. Recenser les producteurs intéressés pour travailler avec la restauration collective et les identifier dans l'annuaire des producteurs locaux cf annuaire fournisseurs pour RHD de la CA 42 (www.localdesaison42.fr) | CCMP | CA 42 CD 42 CD 07 | en cours | 2024 - stagiaire + chargée mission (CM) PAT | Temps d'animation CM PAT CCMP + stagiaire | | % de producteur de l'annuaire identifiés pour l'approvisionnement de la restauration collective | 0 | 25% | |
| 2. Sensibiliser les producteurs aux caractéristiques des marchés de la Restauration Collective Accompagner la réponse aux appels d'offres des marchés publics pour l'appro en produits frais de la restauration collective | CCMP | CA 42 CMA 42 Collectivités acheteuses | A étendre | (contact : Alice Martin Agribio alice.martin@aurabio.org) | 2024-2027 | Temps d'animation + prestation formation : Coût en fonction du format et nombre de formations. 10 j sur les 5 ans (5 600 €) + accompagnement individuel 5j / producteur | Département, Région, DRAAF, Ademe, Fonds verts, Feader, DRAAF | Nb de sessions de formations organisées/an Nb d'appel d'offres sur lesquels des producteurs locaux (individuels ou collectifs) se sont positionnés Nombre de producteurs accompagnés pour approvisionner la restauration collective du territoire (directement et/ou par mise en relation avec des distributeurs) | 0 0 0 | 1/an 5 d'ici 2027 le plus possible |

AXE 2.

Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire

OBJECTIF SPECIFIQUE

N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement

Indicateur d'évaluation

Taux de produits durables et de qualité & Taux de produits biologiques en Restauration collective

Résultats attendus

50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits biologiques



N°2.6 : Accompagner les producteurs agricoles pour approvisionner la restauration collective

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|-----------------------------------|---|---|---------------------------------------|---|---------------------------------------|---|--------------|------------------|
| <p>3. Réfléchir à des solutions de mutualisation d'approvisionnement entre producteurs (mutualisation des réponses aux AO et des commandes, logistique ...)</p> <p>A déclencher selon les besoins. CA42 est porteur pressenti, mais trop tôt à ce stade pour valider.</p> | CA42 (à valider selon besoins) | ADDEAR AGRIBIO Pôle AGRO 42 CD 42 Terres de Lien Coopératives Plateformes (Bio appro, Ferme aux quartiers CA 07 CDA | À lancer | 2025 | En commun avec 2.6.2 | ADEME, Région, DRAAF, appels à projet | Nb de solutions de mutualisation trouvées | 0 | 2 |
| <p>4. Utiliser l'outil de mise en relation fournisseurs / restauration collective souhaitant développer l'approvisionnement en local</p> <p>Action conditionnée par l'action 2.2.1 : l'outil APIDAE réalise des analyses de données en temps réelle des besoins de la RC, ce qui permet indirectement d'avoir un annuaire de la RC voulant s'approvisionner en produits locaux.</p> | CCMP | Pôle Agro 42 CD 42 CA 42 CCMP | En cours de réflexion | 2025-2029 | | | Nb d'établissements cités Nb de mises en relation producteurs / établissements de RC réalisées | 0 | le plus possible |
| <p>5. Structurer une logistique alimentaire territoriale avec récupération des productions locales, plateforme et livraison mutualisées dans les établissements de RC</p> <ul style="list-style-type: none"> Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un circuit logistique couplée à une plateforme numérique où les agriculteurs renseignent leurs productions disponibles et la RC choisit les produits dont elle a besoin Développer l'outil si besoin lien AVEC PLATEFORME FERME AU QUARTIER Action InterPAT | CCMP (suivant besoins) | CA 42, Pôle AGRO 42, Agribio, EPCI, Communes, CD 42, Région, Offices du tourisme, PNR, associations de commerçants, comité développement agricole | À lancer (inexistant sur le territoire) | 2026-2028 | prestation étude faisabilité 20 000 € Soutien à la Plateforme Ferme au Quartier à prévoir en attente des réunions inter PAT) | Département, Région, FEADER, DRAAF | Nb d'agriculteurs mobilisés | 0 | le plus possible |

AXE 2.**Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire****OBJECTIF SPECIFIQUE****N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement****N°2.6 : Accompagner les producteurs agricoles pour approvisionner la restauration collective****Indicateur d'évaluation****Résultats attendus**

Taux de produits durables et de qualité & Taux de produits biologiques en Restauration collective

50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits biologiques

Facteurs de réussite et de vigilance

- Travailler sur le périmètre de compétence de la CCMP (écoles, crèches, etc.)
- Mais agir en coordination étroite avec les initiatives des autres collectivités territoriales compétentes et avec les autres acteurs compétents du territoire : département (collèges, EHPAD, MAS), établissements privés, structures touristiques, Région (lycées agricoles), communes (écoles)
- Inclure une diversité d'acteurs, ne pas restreindre à la sphère publique uniquement
- Favoriser l'adhésion des équipes (chef des cuisine...) selon une approche bottom-up : en partant d'abord du bas (les besoins des équipes) pour aller vers le haut, sans imposer.
- Être vigilant sur la réduction des effectifs en cuisine (tendance observée dans la RestoCo et dans les restaurants commerciaux) qui peut pousser les équipes à utiliser des produits (pré)-préparés, de la 4e gamme...
- S'appuyer sur l'existant
- Prévoir un faible nombre d'actions pour rentabiliser la mutualisation logistique
- Bien travailler sur le changement de pratiques des structures pilotes pour réussir le projet (coordination des menus, livraisons...)
- Ne pas être trop ambitieux sur la cible, car on est sur un projet pilote.

AXE 2. Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire

OBJECTIF SPECIFIQUE N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement

N°2.7 : Accompagner les cuisines - selon leur mode de gestion – ainsi que les restaurants et les métiers de bouche pour l’introduction de plus de produits locaux / de qualité

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| • Taux de produits durables et de qualité en RestoCo | 50% de produits durables et de qualité |
| • Taux de produits biologiques en RestoCo | 20% de produits biologiques |
| • Critère(s) pour la restauration commerciale / métiers de bouche | |

Description synthétique de l'OS

Le volet « approvisionnement » de la loi EGalim, entré en vigueur le 1er janvier 2022, fixe un objectif de 50 % de « produits durables et de qualité » (dont au moins 20 % de produits biologiques) dans la composition des repas servis en restauration collective. La loi Climat et résilience a élargi le champ des produits concernés et fixé un sous-objectif plus ambitieux pour les viandes et les produits de la pêche et de l'aquaculture, à respecter au 1er janvier 2024 (60% minimum).

La restauration collective est par ailleurs identifiée comme l'un des leviers d'action essentiels du troisième Programme national pour l'alimentation (PNA, 2019-2023). L'ensemble des établissements de restauration collective, publique et privée, seront concernés au 1er janvier 2024.

La restauration collective, publique et privée, se caractérise par une grande diversité de secteurs d'activité, d'acteurs, de logiques d'action, de convives, de statuts et de modes de fonctionnement. C'est en prenant en compte cette diversité que le PAT devra accompagner les structures des Monts du Pilat pour les accompagner dans l'atteinte des objectifs ambitieux de la Loi EGALIM.

| |
|---|
| Lien avec d'autres actions |
| 2.4, 2.5, 2.6, 2.8 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Organismes de distribution et commercialisation |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|--|--|---|---|--|--|--|--------------------------------------|--|
| <p>1. Organiser des rdv « Alimentation de proximité », en présentiel, entre professionnels de l'alimentation pour de la mise en relation</p> <p>Etudier la possibilité de mutualiser avec d'autres collectivités proches (SEM, Annonay et/ou le Pilat Rhodanien, ou Loire Sud) afin de répartir les coûts et la charge liée à l'organisation</p> | <p>CMA (pilote l'interconsulaire) et CCMP</p> | <p>Chambres consulaires</p> <p>Agribio</p> <p>Cluster bio</p> <p>CCMP</p> <p>Autres</p> <p>Intercommunalités</p> | <p>A lancer</p> <p>Déjà réalisé sur le territoire en visio. Se fait aussi sur LFA / SEM</p> | <p>démarrage 2025</p> <p>Max. tous les 2-3 ans (à alterner avec SEM ?)</p> | <p>Temps d'animation + Frais logistiques + Dépenses externes env 25000€</p> <p>Précédent budget "rdv alimentation" du 03/21 = 25 k€ (animation, logistique... financés par les 3 chambres, FISAC et CCMP)</p> <p>CM PAT CCMP pour le contact avec la restauration collective + soutien temporaire à l'activité (2 mois : 4000 € / événement)</p> | <p>DRAAF (PNA / PNNS) + CCMP (fonds propres) + Département + Chambres consulaires + FEADER</p> | Nb de rdv réalisés | 0 | 1 à 2 RDV sur les 5 ans |
| <p>2. Animer le réseau des acteurs économiques du territoire (commerçants, cuisiniers restauration collective et commerciale, restaurateurs) pour créer une dynamique locale valorisant les produits locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Partager les expériences, par le biais d'événements (ex. visites de fermes, visites de cantines, etc.) Organiser des rdv / rencontres thématiques entre eux suivant les besoins identifiés en amont avec eux 2 événements pilotes pour tester le format visite dans une ferme et auprès d'une PF de distribution collective Envisager éventuellement et dans un 2nd temps une mise en réseau inter PAT | <p>CCMP</p> | <p>Chefs de cuisine professionnels de l'alimentation</p> <p>Maires</p> <p>CD 42</p> <p>Région</p> <p>Education nationale</p> <p>Pôle Agro 42</p> <p>CA 42</p> <p>CMA 42</p> <p>CCI 42</p> <p>Agribio</p> | <p>en cours</p> | <p>2024-2029</p> <p>2024 : 2 1/2 j de visites organisées (événement pilote)</p> | <p>Temps d'animation CM PAT</p> <p>CCMP + prestation pour animation techniques des visites - objectif : 4 j de visites / an - 10 j de prestations / an (8500 € / an) minimum</p> | <p>FEADER</p> <p>Fonds vert</p> <p>DRAAF</p> | <p>Nb de cantines participant à l'action</p> <p>Nb de restaurateurs/commerçants participant à l'action</p> <p>Nb d'événements organisés par an</p> <p>Taux de participation aux événements</p> | <p>0</p> <p>0</p> <p>?</p> <p>NA</p> | <p>10</p> <p>10</p> <p>1 / an</p> <p>75%</p> |

AXE 2. Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire

OBJECTIF SPECIFIQUE N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement

N°2.7 : Accompagner les cuisines - selon leur mode de gestion – ainsi que les restaurants et les métiers de bouche pour l’introduction de plus de produits locaux / de qualité

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Taux de produits durables et de qualité en RestoCo Taux de produits biologiques en RestoCo Critère(s) pour la restauration commerciale / métiers de bouche | <p>50% de produits durables et de qualité</p> <p>20% de produits biologiques</p> |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avanc | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|--|---|--------------|---------------------------------------|---|---|---|---------------------------------|---|
| <p>3. Co-construire une offre de formation à destination des acteurs de la Restauration collective (cuisiniers, gestionnaires de cuisine, personnel de cantine)</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les cuisiniers : cuisine végétarienne, cuisine locale... Pour personnel de cantine : alimentation durable Pour les acheteurs : loi EGALIM et structurations des marchés publics (allotissement, fractionnement, rédaction des cahiers des charges...) Action à coordonner avec le PAT SEM ou Annonay agglomération lien avec les groupes de travail Préfecture DDPP | CD 42 (cible ESMS dans le cadre de A TABLES) et CCMP | CA42 SEM CPIE | A lancer | 2025-2029 | prestation de formation (cout en fonction du format et de la thématique) - estimation 5000 €/an | Chambre d'agriculture Région Etat | <p>Nb de formations conduites à destination du personnel de restauration collective du territoire</p> <p>Nombre de personnels de restauration collective formés en lien avec les objectifs de la loi EGALim</p> <p>Nombre de gestionnaires de restauration collective accompagnés pour l'atteinte des objectifs EGALim (y compris inscription et télédéclaration « ma cantine »)</p> | 0 0 1 | 2 formation / an le plus possible le plus possible |
| <p>4. Accompagner le changement de pratiques des cantines, des restaurants et des commerces de proximité pour proposer davantage de produits locaux / de qualité.</p> <p>Travailler en s'inspirant des bonnes idées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les références de prix en local La réduction du gaspillage alimentaire etc. <p>dans un second temps après 2.7.1</p> | CD 42 (cible ESMS dans le cadre de A TABLES) + ou CCMP | AGRIBIO prestataire Chefs de cuisine Maires Commerces GT du CD42 sur les référentiels de prix | A lancer | 2025-2029 | Accompagnement d'établissements pilotes - Diagnostic 5 à 7 j par établissement (700 € HT/j) - 2 à 3 établissements par an | FEADER Fonds vert DRAAF | <p>Nb établissements de restauration ayant mené une étude des coûts</p> <p>Nb établissement de restauration impliqués dans démarches de réduction du gaspillage alimentaire</p> <p>Nombre de structures commerciales ayant augmenté la part de produits locaux dans leurs approvisionnements</p> <p>% d'établissements de restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport au nombre total de restaurations collectives présentes sur le territoire</p> <p>% de restaurants collectifs inscrits et ayant réalisés leur télédéclaration sur "ma cantine" par rapport au nombre total de restaurants collectifs du territoire du PAT sous la responsabilité des partenaires du PAT</p> <p>Taux d'atteinte des obligations EGALim (Bio, total EGALim et objectifs spécifiques sur viande et poisson) sur l'approvisionnement en produits durables et de qualité sur l'ensemble des achats des restaurants collectifs du territoire du PAT</p> <p>% d'établissements participant au programme "Lait et Fruits à l'école" par rapport au nombre total d'établissements éligibles</p> | 0 0 0 0 0 0 0 | 8 6 10 40% le plus possible le plus possible le plus possible |
| <p>5. Appuyer les structures de restauration collective en délégation de service publique, ou qui externalisent, pour la mise à jour des cahiers des charges lors du renouvellement de prestataires</p> <p>2 méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 j formation sur les bases marchés publics, étapes à respecter, et 1 j accompagnement individuel en groupe sur la mise à jour des cahiers des charges des marchés ou accompagnement individuel collectivité seule (permet de mieux garantir le résultat) à mutualiser avec le PAT de SEM ou Annonay agglomération Lien avec les groupes de travail Préfecture DDPP | CD 42 (cible ESMS dans le cadre de A TABLES) + CCMP | CA 42 CD26 (REX) Plateforme Agricolocale (CD01 et CD63) | A lancer | 2025-2029 | Temps humain + Prestation accompagnement des collectivités 10 j /an x 700 € /j | FEADER Fonds vert DRAAF Département | Nb de structures appuyées | 0 | 5 |

AXE 2.**Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire****OBJECTIF SPECIFIQUE****N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement****N°2.7 : Accompagner les cuisines - selon leur mode de gestion – ainsi que les restaurants et les métiers de bouche pour l'introduction de plus de produits locaux / de qualité****Indicateur d'évaluation****Résultats attendus**

- Taux de produits durables et de qualité en RestoCo
- Taux de produits biologiques en RestoCo
- Critère(s) pour la restauration commerciale / métiers de bouche

50% de produits durables et de qualité

20% de produits biologiques

Facteurs de réussite et de vigilance

- Travailler sur le périmètre de compétence de la CCMP (écoles, crèches, etc.)
- Mais agir en coordination étroite avec les initiatives des autres collectivités territoriales compétentes et avec les autres acteurs compétents du territoire : département (collèges, EHPAD, MAS), établissements privés, structures touristiques, Région (lycées agricoles), communes (écoles)
- Inclure une diversité d'acteurs, ne pas restreindre à la sphère publique uniquement
- Favoriser l'adhésion des équipes (chef des cuisine...) selon une approche bottom-up : en partant d'abord du bas (les besoins des équipes) pour aller vers le haut, sans imposer.
- Être vigilant sur la réduction des effectifs en cuisine (tendance observée dans la RestoCo et dans les restaurants commerciaux) qui peut pousser les équipes à utiliser des produits (pré)-préparés, de la 4e gamme...
- S'appuyer sur l'existant
- Prévoir un faible nombre d'actions pour rentabiliser la mutualisation logistique
- Bien travailler sur le changement de pratiques des structures pilotes pour réussir le projet (coordination des menus, livraisons...)
- Ne pas être trop ambitieux sur la cible, car on est sur un projet pilote.

AXE 2. Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire

OBJECTIF SPECIFIQUE N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement

N°2.8 : Réfléchir aux possibilités de mutualisation entre structures de RestoCo (approvisionnement, cuisine commune) et avec les structures commerciales et commerces de bouche

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| Tx de structures pilote ayant constaté un impact positif de la mise en réseau – mutualisation déployée sur le territoire de la CCMP pour l'usage de produits locaux | Au min 2/3 |

Description synthétique de l'OS

Le volet « approvisionnement » de la loi EGAlim, entré en vigueur le 1er janvier 2022, fixe un objectif de 50 % de « produits durables et de qualité » (dont au moins 20 % de produits biologiques) dans la composition des repas servis en restauration collective. La loi Climat et résilience a élargi le champ des produits concernés et fixé un sous-objectif plus ambitieux pour les viandes et les produits de la pêche et de l'aquaculture, à respecter au 1er janvier 2024 (60% minimum).

La restauration collective est par ailleurs identifiée comme l'un des leviers d'action essentiels du troisième Programme national pour l'alimentation (PNA, 2019-2023). L'ensemble des établissements de restauration collective, publique et privée, seront concernés au 1er janvier 2024.

La restauration collective, publique et privée, se caractérise par une grande diversité de secteurs d'activité, d'acteurs, de logiques d'action, de convives, de statuts et de modes de fonctionnement. C'est en prenant en compte cette diversité que le PAT devra accompagner les structures des Monts du Pilat pour les accompagner dans l'atteinte des objectifs ambitieux de la Loi EGALIM.

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 2.3, 2.4, 2.6, 2.7 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateur |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|------------|---|--------------------------|---|---|--|---|--------------|----------------------------------|
| 1. Etudier l'opportunité auprès de tous les acteurs motivés de mutualisations possibles <ul style="list-style-type: none"> Identifier les structures volontaires pour des dispositifs de mutualisation Etudier 2 volets de mutualisation distincts : <ul style="list-style-type: none"> 1/La cuisine / préparation des repas (cuisine centrale, légumerie...) pour la RestoCo 2/L'approvisionnement (tournées, commerces...) pour tous les acteurs Communiquer les résultats de l'étude à tous les acteurs LIEN AVEC PLATEFORME AU QUARTIER | CCMP | AGRIBIO CA42 CD42 Région Structures de restauration Autres PAT / territoires voisins | A lancer | 2024-2025 : sur l'approvisionnement 2025-2026 : sur la cuisine | Temps d'animation CM PAT CCMP + Prestation 15 j : 15 000 € | Banque des territoires FEADER Fonds vert DRAAF Département | Nb d'études d'opportunité réalisées | 0 | 2 (car 2 thématiques distinctes) |
| 2. Déployer un projet pilote de mutualisation sur la base des conclusions de l'étude d'opportunité <ul style="list-style-type: none"> A déclencher selon conclusions action 2.8.1 (résultats de l'étude d'opportunité) | A définir | Acteurs de la restauration | A lancer sous conditions | Pas avant 2025-2026. Attente conclusions action 2.8.1 | suivant l'étude d'opportunité | Banque des territoires FEADER Fonds vert DRAAF Département | Nb projets pilotes lancés Nb structures concernées par le projet | 0 0 | 2 (1 par thématique) 3 |

AXE 2.**Développer et structurer une offre pour mieux répondre aux besoins alimentaires du territoire****OBJECTIF SPECIFIQUE****N°OS 5. Accompagner la Restauration Collective et la restauration commerciale pour la valorisation des produits du territoire dans leur approvisionnement****N°2.8 : Réfléchir aux possibilités de mutualisation entre structures de RestoCo (approvisionnement, cuisine commune) et avec les structures commerciales et commerces de bouche****Indicateur d'évaluation****Résultats attendus**

Tx de structures pilote ayant constaté un impact positif de la mise en réseau – mutualisation déployée sur le territoire de la CCMP pour l'usage de produits locaux

Au min 2/3

Facteurs de réussite et de vigilance

- Travailler sur le périmètre de compétence de la CCMP (écoles, crèches, etc.)
- Mais agir en coordination étroite avec les initiatives des autres collectivités territoriales compétentes et avec les autres acteurs compétents du territoire : département (collèges, EHPAD, MAS), établissements privés, structures touristiques, Région (lycées agricoles), communes (écoles)
- Inclure une diversité d'acteurs, ne pas restreindre à la sphère publique uniquement
- Favoriser l'adhésion des équipes (chef des cuisine...) selon une approche bottom-up : en partant d'abord du bas (les besoins des équipes) pour aller vers le haut, sans imposer.
- Être vigilant sur la réduction des effectifs en cuisine (tendance observée dans la RestoCo et dans les restaurants commerciaux) qui peut pousser les équipes à utiliser des produits (pré)-préparés, de la 4e gamme...
- S'appuyer sur l'existant
- Prévoir un faible nombre d'actions pour rentabiliser la mutualisation logistique
- Bien travailler sur le changement de pratiques des structures pilotes pour réussir le projet (coordination des menus, livraisons...)
- Ne pas être trop ambitieux sur la cible, car on est sur un projet pilote.

| | |
|---------------|--|
| AXE 3. | Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 6. Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux |
|----------------------------|--|

| | |
|--|--|
| | N°3.1 : Rendre physiquement accessibles les produits locaux et de qualité aux habitants du territoire |
|--|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| % de communes de la CCMP disposant de dispositifs favorables à l'accessibilité des produits locaux et de qualité | 90 % |

| Description synthétique de l'OS |
|--|
| <p>Les points de vente en circuits-courts de proximité sont peu développés sur le territoire en dehors des marchés de plein vent. Le faible maillage et les difficultés d'accès aux points de vente limitent l'accès aux produits locaux et durables pour les habitants de la CCMP</p> |

| Lien avec d'autres actions |
|---|
| 2.1, 2.4, 3.2 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|-------------------|--|-----------------------|---------------------------------------|---|--|---|--------------|------------|
| 1. Sensibiliser les élus à la sécurité alimentaire <ul style="list-style-type: none"> Organiser des sessions de formation Accompagner les élus à la mise en place de DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs) + plans communaux de sauvegarde (volet alimentation) | CCMP + PNR | | A lancer | 2026-2029 | Temps animation CM PAT CCMP Prestation 10 j : 10 000 € Accompagnement à chiffrer - Etablissement plan intercommunal de sauvegarde (volet alimentation) : prestation 10 000€ | fond formation | Nb de j de sensibilisation / formation | 0 | 10 |
| 2. Informer le grand public sur les différents points de vente, circuits de proximité et autres modes de distribution de denrées alimentaires sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> cf action 2,2,1 : répertoire des points de vente de denrées locales Diffuser l'information auprès des habitants et du grand public de manière plus large | CCMP | AGRIBIO Pôle AGRO 42 CD 42 PNR Pilat Inter-PAT | En cours de réflexion | 2024-2029 | Temps animation CM PAT CCMP et CM communication - supports internet et papier (impression en interne) : 2 000 € | DRAAF (PNA / PNNS) + CCMP (fonds propres) + Département + FEADER | Mise à disposition de l'information dans les offices de tourisme et les mairies et sur site internet CCMP | 0 | 100% |

| | |
|---------------|--|
| AXE 3. | Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 6. Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux |
|----------------------------|--|

| |
|--|
| N°3.1 : Rendre physiquement accessibles les produits locaux et de qualité aux habitants du territoire |
|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| % de communes de la CCMP disposant de dispositifs favorables à l'accessibilité des produits locaux et de qualité | 90 % |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|---|--|-------------------|--|---|--|--|--------------------|---|
| <p>3. Accompagner l'émergence de nouveaux modes de distribution de produits locaux et le soutien à ceux existants.</p> <p>Plusieurs modes de distribution sont envisageables : marchés du soir, marché à la ferme, marchés bio, magasin de producteurs, points de vente libre-service, livraison à domicile, camions ambulants, AMAP, magasins de proximité, partenariats avec la GMS, drives.</p> <p>Le portage de l'action sera collégial (COPIL COTECH Alimentation). La CCMP sera en charge de la communication</p> <p>Le CoTECH alimentation = lieu échanges de connaissance des dispositifs d'accompagnement existants et orientation vers ceux ci, et identification des besoins, accompagnement à l'émergence ...</p> | <p>COTECH thématique alimentation</p> <p>CCMP (communication)</p> | <p>CA 42 CCI CCMP CMA 42 AGRIBIO</p> <p>Producteurs Mairies Monnaie locale</p> | <p>A étendre</p> | <p>2027-2029</p> | <p>temps animation collégial</p> <p>Communication : référencement sur annuaire des produit locaux sur site Internet CCMP cf action 2.2.1</p> <p>Temps animation CM PAT CCMP + CM Communication CCMP</p> | <p>FEADER Région</p> <p>ADEME</p> | <p>nb d'initiatives de distribution des produits locaux accompagnées</p> <p>Nombre de structures de distribution de produits durables et de qualité créées ou maintenues</p> | <p>0</p> <p>10</p> | <p>le plus possible</p> <p>le plus possible</p> |
| <p>4. Proposer une offre de mobilité pour faciliter l'accès aux marchés et autres lieux de vente des produits locaux existants dans les deux centralités Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase test de novembre 2024 à octobre 2025 Développer les solutions de mobilité les plus adaptées suite à la phase de test (2) <p>Cette action est liée à une action de développement du transport à la demande portée par la CCMP, en dehors du PAT : en cours de test sur 1 année (Bourg-Argental à St Genest-Malifaux + rabattements depuis les arrêts de bus existants)</p> | <p>CCMP</p> | <p>Communes motivées (1)</p> <p>PNR Pilat (2)</p> | <p>A étendre</p> | <p>2024-2025 (1) : test</p> <p>2025-2028 (2) : développement</p> | <p>cout global TAD 400 000 € sur 3 ans (comprend alimentation et tout motif déplacement)</p> | <p>Région ADEME (AAP TEAMS) CLER</p> | <p>nb d'offre de mobilité développée pour l'accès aux points de vente de Bourg-Argental et St Genest Malifaux à l'échelle de la CCMP</p> | <p>0</p> | <p>1</p> |
| <p>5. Inciter à rendre visible la mise en place d'une identification différenciée des produits locaux dans les rayons des points de vente du territoire (petites et moyennes surfaces, commerces de proximité...)</p> | <p>CCMP</p> | <p>Commerçants Producteurs CMA CCI</p> | <p>A lancer</p> | <p>2025-2029</p> | <p>Accompagnement et Supports de marketing (signa, présentoir, arches) dans les commerces pour mieux identifier les produits locaux - 10 000 €</p> | <p>FEADER Fonds vert DRAAF ...Banque des territoires</p> | <p>Nb d'initiatives d'identification des produits locaux proposées aux PMS</p> | <p>0</p> | <p>1</p> |

AXE 3.

Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

**OBJECTIF
SPECIFIQUE**

N°OS 6. Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux



N°3.1 : Rendre physiquement accessibles les produits locaux et de qualité aux habitants du territoire

Indicateur d'évaluation

Résultats attendus

% de communes de la CCMP
disposant de dispositifs
favorables à l'accessibilité des
produits locaux et de qualité

90 %

Facteurs de réussite et de vigilance

- Mieux connaître les besoins et contraintes des habitants en lien avec l'OS5 (mobilité, disponibilité, couverture géographiques...)
- Création de magasins de producteurs pour renforcer l'accès aux produits locaux
- Augmenter le nombre de marchés de producteurs locaux et de marchés du soir
- Renforcer la communication sur l'offre locale. Communiquer sur les points de vente qui proposent une diversité de produits et qui évitent aux consommateurs de multiplier les lieux d'achat
- Donner de la visibilité aux structures existantes.

| | |
|---------------|--|
| AXE 3. | Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 6. Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux |
|----------------------------|--|

| | |
|--|---|
| | N°3.2 : (Re)faire du lien de la fourche à la fourchette pour promouvoir / développer les pratiques de consommation locales qui ont du sens |
|--|---|

| |
|--|
| Description synthétique de l'OS |
| <p>Les points de vente en circuits-courts de proximité sont peu développés sur le territoire en dehors des marchés de plein vent. Le faible maillage et les difficultés d'accès aux points de vente limitent l'accès aux produits locaux et durables pour les habitants de la CCMP</p> |

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| Augmentation du nombre de participants aux événements et réseaux animés | + 35% entre 2024 et 2030 |
| Taux de satisfaction de la communication autour du/des outils pour la promotion des produits locaux | 75% des bénéficiaires indirects de l'outils (agriculteurs, commerçants) constatent un effet positif sur la commercialisation des produits locaux et de qualité |

| Lien avec d'autres actions |
|---|
| 1,2. 2.4, 3.1, 3.4, 3.5 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|---|--|-------------------|---------------------------------------|---|---|---|--|---|
| 1. Accompagner l'organisation d'événements et de portes ouvertes à la ferme auprès du grand public pour faire connaître les producteurs et l'offre alimentaire locale <ul style="list-style-type: none"> • Remobiliser localement pour l'évènement "De Fermes en fermes" • Organiser une agri-rando passant par différentes exploitations • Poursuivre l'évènement "La Fête est dans le pré" | ADDEAR pour "De fermes en fermes" CDA pour "La fête est dans le pré" et pour l'agri-rando JA pour l'agri-rando Office de tourisme du Pilat | CA 42 AGRIBIO ADDEAR JA de la Loire Pâturerie en Pilat PNR Pilat Office du tourisme Communes Magasin 4 Saisons (sur la com) | A étendre | 2025-2029 Régulier, par saison | DE FERME EN FERME : - Animation pour organisation dont communication (environ 1000 € par ferme) + Temps de travail des producteurs : formation - organisation + présence lors des visites: 5 jours soit environ 500€ par ferme soit 3000 € - Frais logistiques (tables, barnum...): 1200 € - Mobilisation de bénévoles (12 bénévoles / ferme en moyenne sur le week end) 10 200 € / an + bénévoles ---- CDA : Fete dans le Pré 20 à 30 k€ par fete (2026 + 2028) - Agri rando 10 000 € (1 tous les 2 ans) | De Fermes en Fermes : Région (communication) + CCMP 1 500 €/ an + banques + sponsoring pour le financement Chambre d'agriculture Etat Département 42 Communaute de communes FEADER | nb de manifestations organisées Nb de fermes impliquées (de Fermes en fermes) Indicateur de fréquentation | Visites de fermes en 2024 > 0 (De Fermes en fermes) Fete dans le pré en 2022 (3000 personnes) | 1 évènement /an avec 6 fermes (De Ferme en ferme) 1 tous les 2 ans le plus possible |
| 2. Promouvoir la production et la découverte du patrimoine gastronomique des Monts du Pilat par le biais d'événements conviviaux et/ou festifs, dédiés à l'alimentation locale. <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des événements à destination des touristes, et d'autres à destination des habitants • Préparer un évènement lié à la semaine du goût pour la restauration collective • Collecter des recettes locales • Organiser des concours de produits fermiers pour mettre en valeur les producteurs (CD 42) • S'appuyer sur les chefs cuisiniers des restaurants privés et de la restauration collective pour communiquer / faire connaître les produits locaux | CCMP (avec le concours de l'OT et du PNR pour élargir à tout le Pilat) Foire bio ou évènement autre (ex.marché bio) par VENT DE BIO CD42 | Chef de cuisine RC, Acteurs du tourisme Marcon et les grands cuisiniers Gourmands locaux Société d'histoire | A lancer | 2025-2029 | Temps animation CM PAT CCMP et CM communication CCMP Budget : Frais logistiques + matériel + animations 30 000 € Budget Vent de bio : Temps bénévole+frais logistiques + animations = Fourchette basse :12 000 € - Fourchette haute : 17 000 € Temps d'animation office tourisme (20j?): 5 500€ | DRAAF FEADER (Part Vent de bio : autofinancement 30% + 20% Département) | Nb d'événements | concours fermier CD42 | 3/an |

| | |
|---------------|--|
| AXE 3. | Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 6. Faciliter et diversifier les modalités d'accès à l'offre de produits locaux |
|----------------------------|--|

| | |
|--|---|
| | N°3.2 : (Re)faire du lien de la fourche à la fourchette pour promouvoir / développer les pratiques de consommation locales qui ont du sens |
|--|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--|
| Augmentation du nombre de participants aux événements et réseaux animés | + 35% entre 2024 et 2030 |
| Taux de satisfaction de la communication autour du/des outils pour la promotion des produits locaux | 75% des bénéficiaires indirects de l'outils (agriculteurs, commerçants) constatent un effet positif sur la commercialisation des produits locaux et de qualité |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|------------|-------------------------------------|-------------------|--|---|---|--|--------------|--|
| 3. Créer un temps fort grand public de sensibilisation autour de l'alimentation locale et de qualité : la fête de l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> • Tous les 2 ans en alternant avec la Fête est dans le pré et/ou avec évènement professionnel | CCMP | Toutes les parties prenantes du PAT | A lancer | 1 événement en 2025 et en 2027 et 2029 | Temps de coordination CM CCMP et CM Communication et soutien temporaire à l'activité (2 mois : 4000 € / événement) Animations, prestations 30 000 € (3 évènements) + 1600€ encart pub | DRAAF FEADER Banque des territoires Fonds vert Département | Nb d'évènements majeurs tout public dédié à l'alimentation Nb de participants (public) Nb d'acteurs participants Nombre de partenariats avec des structures d'éducation à l'alimentation et au goût | 0 | 1 tous les 2 ans (alterner avec la fête est dans le pré) le plus possible le plus possible |
| 4. Accompagner la mise en place d'une offre de cueillette à la ferme avec des exploitations agricoles partenaires. <ul style="list-style-type: none"> • accompagnement de porteurs de projet souhaitant faire de la cueillette • éventuellement possibilité d'organiser une cueillette événementielle. | CCMP | Exploitants CDA | A étendre | 2025-2029 | Temps humain CA42 en accompagnement d'un porteur de projet : 2950€ HT (1350€ diagnostic + 1600€ faisabilité) + 820€HT si expertise complémentaire + environ 1500€HT si accompagnement post-installation ADDEAR Prestataire sur accompagnement porteur de projet | <u>Accompagnement</u> : porteur de projet (950€HT reste à charge), région (2000€) <u>Expertise complémentaire</u> : porteur de projet (environ 170€HT de reste à charge), région (80%) <u>Suivi post-installation</u> : porteur de projet (environ 250€HT reste à charge) + région (si plus de 40 ans 1000€HT) ou État (si moins de 40 ans 1200€HT) Autres financements pour événementiel : FEADER ... | nb d'exploitations agricoles ayant mis en place des offres de cueillette à la ferme | > 2 | 5 |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|--------------------------------------|
|--------------------------------------|

- Mieux connaître les besoins et contraintes des habitants en lien avec l'OS5 (mobilité, disponibilité, couverture géographiques...)
- Création de magasins de producteurs pour renforcer l'accès aux produits locaux
- Augmenter le nombre de marchés de producteurs locaux et de marchés du soir
- Renforcer la communication sur l'offre locale. Communiquer sur les points de vente qui proposent une diversité de produits et qui évitent aux consommateurs de multiplier les lieux d'achat
- Donner de la visibilité aux structures existantes.

| | |
|---------------|--|
| AXE 3. | Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 7. Soutenir l'entraide alimentaire |
|----------------------------|--|

| |
|--|
| N°3.3 : Mieux connaître, faire connaître et développer le fonctionnement de l'aide alimentaire sur le territoire des Monts du Pilat |
|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--|
| Amélioration du niveau de connaissance de l'aide alimentaire sur le territoire | Disponibilité de données descriptives sur le territoire de la CCMP en hausse et partage d'informations |

Description synthétique de l'OS

De nombreuses personnes n'ont pas accès à des produits locaux et durables à des prix abordables. La connaissance du système d'aide alimentaire existant sur le territoire et la conduite d'une réflexion pour augmenter son efficacité et sa couverture apparaissent nécessaires afin de permettre à tous les habitants d'avoir accès à une alimentation durable, saine et locale.

Différentes initiatives coexistent sur le territoire et se complètent; elles sont portées par les associations caritatives qui œuvrent sur l'aide alimentaire notamment. Des chèques alimentaires départementaux sont par ailleurs distribués par le biais des assistantes sociales, mais ne visent pas le soutien de produits locaux et de qualité (tel que pouvoir s'approvisionner dans des magasins de producteurs ou directement à la ferme), car il faut que le distributeur souscrive et soit référencé ; les petits producteurs n'étant pas dimensionnés pour le faire. Les CCAS sont également actifs sur le territoire. En 2020, une réflexion a lieu à la CCMP pour la mise en place d'un CIAS (Centre Intercommunal de l'action sociale) afin d'apporter une unité et une cohérence au réseau. Néanmoins, la mise en place de CIAS n'a pas été décidée au niveau politique.

La réflexion portera sur le renforcement des dispositifs d'aide alimentaire classique, souvent fondé sur les surplus de la grande distribution, mais également sur toutes les options émergentes d'entraide alimentaire permettant d'instaurer l'alimentation comme un droit commun fondamental en sortant du marché spéculatif et en créant du lien en local entre producteurs et consommateurs. L'objectif est également de sensibiliser la population à la précarité à travers des événements conviviaux. Il est également important de sensibiliser le public aux impasses du low cost alimentaire.

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 2.1, 3.4, 3.5 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateur |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|------------------------------------|--|-------------------|---------------------------------------|--|--|--|--|--|
| 1. Réaliser un état des lieux sur la précarité et la solidarité alimentaires dans les Monts du Pilat. <ul style="list-style-type: none"> • Recenser et cartographier les initiatives de l'entraide alimentaire locale • Récupérer les données locales du diagnostic DDETS pour enrichir l'état des lieux de la précarité alimentaire sur les Monts du Pilat (en intégrant l'aspect santé) • Partager les données aux acteurs du territoire et les enrichir | CCMP | Assistantes sociales MSA CD42 CAF, Maison France Services Asso et collectifs Travailleurs sociaux CCAS Maisons France Services Comité Catholique contre la faim et pour le développement | A lancer | 2025-2026 | Temps de coordination CM PAT CCMP + service culture et social 13 j + stagiaire 4000 € | Département CAF MSA FEADER DRAAF Banque des territoires Fonds vert | Nb de rapport d'état des lieux Nb d'actions de communication % d'associations de lutte contre la précarité alimentaire (y compris associations d'aide alimentaire habilitées) partenaires du PAT par rapport au nombre total d'associations de lutte contre la précarité alimentaire présentes sur le territoire % du territoire couvert par l'aide alimentaire | 0 0 0 ne sait pas | 1 tous les 4-5 ans 1/an 100 % 100 % |
| 2. Constituer et animer un réseau des collectifs et des différents acteurs de l'aide alimentaire (structures, asso, communes...) pour apprendre à travailler ensemble et favoriser les synergies | CCMP + associations locales + CCAS | Asso et collectifs AFR Espace Dédome CCMP | A étendre | 2024-2025 | Temps de coordination CM PAT CCMP + service culture et social : 15 j/an - 1 temps réunion et d'échange par an avec tous les acteurs | CAF MSA DRAAF Département FEADER Banque des territoires Fonds vert | Nb de réunions animées par an | 0 | 1/an |

AXE 3.

Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

OBJECTIF SPECIFIQUE

N°OS 7. Soutenir l'entraide alimentaire

Indicateur d'évaluation

Amélioration du niveau de connaissance de l'aide alimentaire sur le territoire

Résultats attendus

Disponibilité de données descriptives sur le territoire de la CCMP en hausse et partage d'informations



N°3.3 : Mieux connaître, faire connaître et développer le fonctionnement de l'aide alimentaire sur le territoire des Monts du Pilat

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|--|---|-------------------|---------------------------------------|---|--|--|--------------|------------------|
| <p>3. Définir et coordonner le déploiement d'un plan d'actions adapté au territoire pour soutenir l'aide alimentaire sur le territoire de la CCMP</p> <p>Conditionné selon les conclusions de l'état des lieux de l'action 3.3.1.</p> | <p>CCMP + Associations aide alimentaire + CCAS</p> | <p>Communes Asso Travailleurs sociaux Personnel de santé ADMR / AIMV Agriculteurs Commerces Habitants</p> | A lancer | 2025-2029 | <p>Temps de coordination CM PAT CCMP + service culture et social : 20 jours / an + Volontaire Territorial en administration 4000 € Prestations : 5000€/an (communication)</p> | <p>Dons Collectes de fonds Appels à projet Autofinancement par des événements Contribution des CCAS Département CAF MSA FEADER DRAAF Banque des territoires Fonds vert</p> | <p>Nb d'actions de soutien à l'aide alimentaire sur la CCMP</p> <p>Nombre de personnes concernées par les actions du PAT sur la précarité alimentaire - préciser le ou les type(s) d'action(s)</p> | 0 | 1/an |
| <p>4. Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'aide alimentaire dans le cadre d'évènements existants</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler sur la mise en réseau des collectifs Labeliser des événements organisés par les acteurs et collectifs qui répondent aux enjeux du PAT Intégrer ces enjeux dans l'organisation des événements sur l'alimentation locale destinés au grand public (lien avec action 3.2) Organiser des ateliers de type fresque de l'alimentation, fresque de la précarité alimentaire ou autres | CCMP | <p>Communes Asso - Collectifs citoyens Maison France Services Travailleurs sociaux Personnel de santé ADMR / AIMV Agriculteurs Commerces Habitants Ecoles Secours catholique Noël Partage</p> | A lancer | Dès 2025 | <p>Temps d'animation CM PAT CCMP 10 à 15 jours /an</p> <p>Outils de communication : 1000€/an</p> <p>+ Prestation fresque (300 à 1000 €/atelier selon spécificités)</p> | <p>CAF MSA ARS FEADER DRAAF</p> | <p>Nb d'évènements organisés autour de la précarité alimentaire</p> <p>Nb de personnes sensibilisées sur sujet alimentation santé</p> <p>Nb d'ateliers organisés par an</p> | 0 | 1 tous les 2 ans |

Facteurs de réussite et de vigilance

- Prendre en compte les contraintes de mobilité / déplacement des habitants --> trouver un lieu qui permette de « toucher » un maximum de personnes (lieu central ?)
- Considérer que les personnes précaires se déplacent peu, voire pas
- Favoriser la mise en confiance des personnes précaires par des lieux intimes facilitant les échanges entre bénéficiaires et accompagnants
- Garantir la confidentialité des informations et des situations de chacun, surtout en milieu rural
- Impliquer les personnes en situation de précarité alimentaire dans la création de dispositifs
- Impliquer et sensibiliser plus largement toute la population sans conditions de ressources, pour développer l'entraide alimentaire. Garder l'esprit de rassembler
- Impliquer nécessairement les bénéficiaires et bénévoles dans les glanages. S'appuyer aussi sur les bénévoles pour organiser et animer les événements éphémères.
- Travailler avec les publics scolaires pour toucher directement les enfants qui se feront le relais auprès des familles.
- Travailler avec les restaurants et les commerçants locaux

- Partenariat avec les familles rurales
- Ne pas opposer les systèmes classiques d'aide alimentaire et les alternatives, mais mettre en avant leur complémentarité.
- Travailler autant sur l'accessibilité géographique que sur l'accessibilité économique et sociale
- Entretenir le lien entre agriculteurs et associations et bénéficiaires
- Garantir le choix des produits en fonction des choix ou habitudes alimentaires
- Acceptation des chèques alimentaires par les agriculteurs et les commerçants (NB : attention, les chèques alimentaires sont fléchés vers la grande distribution, sans critère géographique ni de qualité)
- S'appuyer sur les associations caritatives existantes qui se déplacent déjà (Restos du cœur, Noël et Partage, Croix Rouge)
- Intégrer la transition agroécologique dans les réflexions d'alimentation solidaire (ne pas opposer ou cloisonner)
- Mettre à profit les espaces en friche existants, que ce soient des terrains publics comme privés. Veiller à la proximité avec les centres-bourgs.
- Tenir compte des problématiques de consommation en eau pour la mise en place de jardins partagés.

AXE 3.

Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

OBJECTIF SPECIFIQUE

N°OS 7. Soutenir l'entraide alimentaire



N°3.4 : Connecter les productions agricoles locales au réseau d'aide alimentaire

Indicateur d'évaluation

Résultats attendus

Taux de de participation citoyenne

Taux de satisfaction des personnes impliquées et bénéficiaires des espaces nourriciers solidaires créés

A définir

A définir

Description synthétique de l'OS

De nombreuses personnes n'ont pas accès à des produits locaux et durables à des prix abordables. La connaissance du système d'aide alimentaire existant sur le territoire et la conduite d'une réflexion pour augmenter son efficacité et sa couverture apparaissent nécessaires afin de permettre à tous les habitants d'avoir accès à une alimentation durable, saine et locale.

Différentes initiatives coexistent sur le territoire et se complètent; elles sont portées par les associations caritatives qui œuvrent sur l'aide alimentaire notamment. Des chèques alimentaires départementaux sont par ailleurs distribués par le biais des assistantes sociales, mais ne visent pas le soutien de produits locaux et de qualité (tel que pouvoir s'approvisionner dans des magasins de producteurs ou directement à la ferme), car il faut que le distributeur souscrive et soit référencé ; les petits producteurs n'étant pas dimensionnés pour le faire. Les CCAS sont également actifs sur le territoire. En 2020, une réflexion a lieu à la CCMP pour la mise en place d'un CIAS (Centre Intercommunal de l'action sociale) afin d'apporter une unité et une cohérence au réseau. Néanmoins, la mise en place de CIAS n'a pas été décidée au niveau politique.

La réflexion portera sur le renforcement des dispositifs d'aide alimentaire classique, souvent fondé sur les surplus de la grande distribution, mais également sur toutes les options émergentes d'entraide alimentaire permettant d'instaurer l'alimentation comme un droit commun fondamental en sortant du marché spéculatif et en créant du lien en local entre producteurs et consommateurs. L'objectif est également de sensibiliser la population à la précarité à travers des événements conviviaux. Il est également important de sensibiliser le public aux impasses du low cost alimentaire.

Lien avec d'autres actions

2.4, 3.2, 3.3, 3.5

Périmètre géographique

CCMP

Public cible

Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateur

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|---|---|-------------------|--|---|---|--|--------------|---------------------------|
| <p>1. Valoriser les produits invendus par les producteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Réfléchir au mode opératoire Réfléchir à l'opportunité et la faisabilité d'un espace mutualisé de dépôt et/ou d'une personne ressource à contacter pour la mise à disposition des invendus | <p>Association locale d'aide alimentaire (Resto du Cœur, Secours catholique...) + CCMP</p> | <p>Agriculteurs Structures associatives Centres sociaux PNR Pilat Office de tourisme CDA CCMP</p> | A lancer | 2026-2029 | Temps de coordination CCMP + temps bénévoles des associations | FEADER Fonds vert DRAAF Département | Nb d'exploitations agricoles ayant valorisé leurs invendus | 0 | le plus possible |
| <p>2. Accompagner le soutien et l'émergence d'initiatives de solidarité alimentaire sur les Monts du Pilat</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en relation des acteurs de l'aide alimentaire avec les structures de restauration hors domicile locales, les producteurs locaux, épiceries solidaires mobiles, etc. Réfléchir à des actions pilotes pertinentes à mettre en place, éventuellement au sein d'un lieu dédié pour rendre disponibles des produits frais et locaux dans les circuits d'aide alimentaire Chercher à renforcer l'accessibilité des produits locaux sur le plan physique (disponibilité) comme financier par des expérimentations : groupements d'achats solidaires, paniers suspendus, épiceries sociales et solidaires, chèques alimentaires, sécurité sociale alimentaire, ... jardins solidaires Organiser des repas solidaires (ex Soirées soupe avec partage de recette, réveillon solidaire, soirée Halloween, spectacles...) Subventions de la CCMP aux projets des associations | <p>CCMP Association locale d'aide alimentaire (Resto du Cœur, Secours catholique...) Associations locales (Espace Déome, Vent de Bio, l'Envers du Grenier...)</p> | <p>Asso caritatives Producteurs Transformateurs CCMP PNR Pilat Vent de Bio CDA</p> | A étendre | <p>2025 : stagiaire/service civique CCMP pour identifier et faire émerger les actions pilotes</p> <p>2026-2029 : déploiement</p> | <p>Temps de coordination CCMP et Vonlontaire Territorial en Administration (VTA) pendant 18 mois : 36 000 € Temps animation Espace Deome ou autres associations 5000 €</p> <p>Vent de bio : Fourchette basse : Temps bénévole 120h+ Frais de déplacement + support de communication= Budget : 7 000 € ; Fourchette haute: Temps bénévole 200h+ Frais de déplacement + support de communication= Budget : 18 000 €</p> <p>Fonds spécifique pour expérimenter : 5 000 € / an sur 5 ans</p> <p>Subvention aux associations par CCMP budget à définir 3000 € / an</p> | <p>Etat 15000 € (subvention VTA) Autofinancement 50% (part Vent de bio) - FEADER - DRAAF - CCMP.... Fondations (F de France, Carasso, ...)</p> | <p>Nb d'initiatives de solidarité alimentaire définies et déployées</p> <p>Nombre de personnes concernées par les actions du PAT sur la précarité alimentaire - préciser le ou les type(s) d'action(s)</p> | 0 0 | 5 le plus possible |

AXE 3.

Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

OBJECTIF SPECIFIQUE

N°OS 7. Soutenir l'entraide alimentaire



N°3.4 : Connecter les productions agricoles locales au réseau d'aide alimentaire

Indicateur d'évaluation

Résultats attendus

Taux de de participation citoyenne

Taux de satisfaction des personnes impliquées et bénéficiaires des espaces nourriciers solidaires créés

A définir

A définir

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|--|--|-------------------|---------------------------------------|---|---|--|----------------------------|---|
| <p>3. Développer des jardins potagers et vergers individuels et collectifs à travers une dynamique de partage et d'échange</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition ces jardins et vergers individuels et collectifs par des particuliers et / ou des bailleurs sociaux ou encore des communes. y compris les jardins des écoles, des collèges, des espaces de loisirs ... Développer des jardins et vergers solidaires Organiser des formations aux pratiques de jardinage, permaculture...conservation de produits locaux, aux pratiques d'entretien des vergers, Animer la dynamique via des évènements, rencontres ou sorties | <p>CPIE (porteur principal)</p> <p>+ PFC La Rivoire (en copartage)</p> | <p>Incroyables comestibles Centre social Déôme Associations Mairies Collectifs et associations (l'Envers du Grenier, Groupes en transition, Des Racines à la Cime...) La maison de la semence de la Loire Resto du Cœur Solaal</p> | <p>A étendre</p> | <p>2025-2029</p> | <p>FOURCHETTE HAUTE :Temps humain : 75j/an dont : Jours de coordination et mobilisation du réseau : 25j Jours d'animation d'ateliers et formation (dont prépa): 40j Sous-traitance /partenariats avec les partenaires 5j. = Coût estimé 40 000€/ an</p> <p>FOURCHETTE BASSE :Temps humain : 40j/an dont : Jours de coordination et mobilisation du réseau : 15j Jours d'animation d'ateliers et formation :20j Sous-traitance /partenariats avec les partenaires : 5j. = Coût estimé 25 000€/an</p> | <p>FEADER, Agences de l'eau (Fonds Verts) Financements Bienvenue dans mon jardin au naturel (AELB) via le CPIE Fondation MAIF, Caisse d'Epargne Loire Ardèche Drôme... Appels à projet PAT orientés précarité alimentaire AERMC ? (via com'com) Communes (participation achat fournitures, mise à disposition terrains) fondations ARS</p> | <p>Nb de jardins et vergers collectifs accompagnés</p> <p>Nb d'animations conduites annuellement</p> <p>Nombre de personnes concernés par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers dans le secteur de l'ESS</p> | <p>1</p> <p>5</p> <p>0</p> | <p>4 / an</p> <p>10/ an</p> <p>le plus possible</p> |

Facteurs de réussite et de vigilance

- Prendre en compte les contraintes de mobilité / déplacement des habitants --> trouver un lieu qui permette de « toucher » un maximum de personnes (lieu central ?)
- Considérer que les personnes précaires se déplacent peu, voire pas
- Favoriser la mise en confiance des personnes précaires par des lieux intimes facilitant les échanges entre bénéficiaires et accompagnants
- Garantir la confidentialité des informations et des situations de chacun, surtout en milieu rural
- Impliquer les personnes en situation de précarité alimentaire dans la création des dispositifs
- Impliquer et sensibiliser plus largement toute la population sans conditions de ressources, pour développer l'entraide alimentaire. Garder l'esprit de rassembler
- Impliquer nécessairement les bénéficiaires et bénévoles dans les glanages. S'appuyer aussi sur les bénévoles pour organiser et animer les évènements éphémères.
- Travailler avec les publics scolaires pour toucher directement les enfants qui se feront le relais auprès des familles.
- Travailler avec les restaurants et les commerçants locaux
- Partenariat avec les familles rurales
- Ne pas opposer les systèmes classiques d'aide alimentaire et les alternatives, mais mettre en avant leur complémentarité.
- Travailler autant sur l'accessibilité géographique que sur l'accessibilité économique et sociale
- Entretenir le lien entre agriculteurs et associations et bénéficiaires
- Garantir le choix des produits en fonction des choix ou habitudes alimentaires
- Acceptation des chèques alimentaires par les agriculteurs et les commerçants (NB : attention, les chèques alimentaires sont fléchés vers la grande distribution, sans critère géographique ni de qualité)
- S'appuyer sur les associations caritatives existantes qui se déplacent déjà (Restos du cœur, Noël et Partage, Croix Rouge)
- Intégrer la transition agroécologique dans les réflexions d'alimentation solidaire (ne pas opposer ou cloisonner)
- Mettre à profit les espaces en friche existants, que ce soient des terrains publics comme privés. Veiller à la proximité avec les centres-bourgs.
- Tenir compte des problématiques de consommation en eau pour la mise en place de jardins partagés.

| | |
|---------------|--|
| AXE 3. | Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 8. Eduquer à une alimentation durable et préservant la santé |
|----------------------------|--|

| |
|---|
| N°3.5 : Accompagner la structuration des réseaux promouvant une alimentation saine et accessible et les habitants dans leurs habitudes de consommation |
|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Taux de structures locales investies dans l'éducation à l'alimentation active dans le réseau | 80 % |
| Taux de satisfaction positive des participants aux animations | 80 % |

Description synthétique de l'OS

Les citoyens des Monts du Pilat sont à plus de 50% des profils socio-professionnel intermédiaires, parmi lesquels on retrouve traditionnellement des pratiques alimentaires peu favorables à la santé humaine. Faire évoluer l'alimentation au travers de ses différentes dimensions (sociales, sanitaires, économiques, environnementales) est nécessaire pour répondre à de nombreuses contraintes et besoins. Les consommateurs sont un levier d'action majeur pour amener à des changements durables du système alimentaire.

Les accompagner dans ces changements consiste à la fois à les sensibiliser sur l'impact de leur alimentation (santé, environnement, économique...), mais également à normaliser les changements de comportements vers des pratiques durables dans leur quotidien, ainsi qu'à les accompagner dans la compréhension du système agricole / alimentaire du territoire et la connaissance de ses acteurs. Le territoire dispose d'un réseau de structures associatives et d'entraide importants sur lequel s'appuyer pour promouvoir et accompagner ce changement. Il est aussi important de mettre en place des outils d'éducation à l'alimentation durable, adaptés selon les publics.

| Lien avec d'autres actions |
|---|
| 1.2, 2.3, 3.2, 3.4, 4.5, 4.6 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs, Organismes de distribution et commercialisation, Consommateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|----------------------------|--|-------------------|---------------------------------------|--|---|---|--------------|--|
| 1. Développer des jardins dans les structures d'accueil de l'enfance pour sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation durable et locale <ul style="list-style-type: none"> Cibler les écoles, crèches, accueil loisirs... Travailler en collaboration avec les cuisines pour apporter du support et du lien | CCMP - CPIE | Ecoles Collèges Crèches Accueils de loisirs Fermes pédagogiques CPIE PNR Pilat | A étendre | 2025-2028 | Temps de coordination CM CCMP - temps animation CPIE cf action 3.4.3 Communication création de jardins | CAF MSA Appels à projets ARS | Taux d'enfants scolarisés sur la CCMP ayant été sensibilisés | 0 | le plus possible |
| 2. Coordonner les associations, collectifs et tiers lieux du territoire œuvrant en faveur de la promotion d'une alimentation locale et de la qualité <ul style="list-style-type: none"> Identifier les structures ressources sur le territoire, leurs attentes, leurs intérêts... Organiser des temps d'échanges entre ces structures permettant la définition et la mise en place, par ces structures, d'événements, d'animation de communautés de citoyens, d'organisation de repas solidaires, Etablir une stratégie commune (messages d'homogènes, répartition des missions, partage d'outils et bonnes pratiques) et prévoir des rencontres annuelles | L'envers du Grenier | CCMP, Communes, Vent de Bio, Habitants, Biocoop Associations locales, Associations et collectifs citoyens (Planfoy en transition, St Régis en transition, La Transition Malifieuse...) Tiers lieux existants : Espace Déome, Centre agroécologique de la Rivoire L'Envers du Grenier, Relais des familles | A lancer | 2025 - 2029 | Temps d'animation et de coordination : 1 réunion COPIL / an + 4 réunions thématiques sur les 5 ans 70 h pour rencontrer et analyser les besoins des structures - 10 h prépa et compte rendu / réunion soit 232 h sur 5 ans 11 600 € au total Matériel pédagogique et outils de communication : 1500 € (pédagogique) Coût de création de supports communs Temps de coordination pour l'identification des structures (CM PAT et services à la population de la CCMP) | FEADER, Fondations Département CAF MSA DRAAF Banque des territoires Fonds vert | Nb de rencontres conduites Taux de participation des structures concernées aux réunions % de structures du secteur santé-alimentation partenaires du PAT (avec engagement formel) par rapport au nombre total de structures présentes sur le territoire | 0 0 0 | 1 à 2 / an 75 % le plus possible |

AXE 3. Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation locale, saine et de qualité

OBJECTIF SPECIFIQUE N°OS 8. Eduquer à une alimentation durable et préservant la santé

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Taux de structures locales investies dans l'éducation à l'alimentation active dans le réseau | 80 % |
| Taux de satisfaction positive des participants aux animations | 80 % |

N°3.5 : Accompagner la structuration des réseaux promouvant une alimentation saine et accessible et les habitants dans leurs habitudes de consommation

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|-------------------|--|-------------------|---------------------------------------|---|---|--|--------------|---|
| <p>3. Organiser des animations et événements permettant de sensibiliser la population des Monts du Pilat aux différents enjeux en lien avec l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> Un programme annuel ciblant les scolaires primaires, intégré dans les thématiques biodiversité et agriculture du Parc les jeunes (via associations sportives, associations...) Défis "Foyer à alimentation positive" Défis "Famille à biodiversité positive" Sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire Promotion et formation au compostage individuel et collectif Ateliers cuisine et nutrition | CPIE + PNR + CCMP | <p>SICTOM PFC La Rivoire Associations (éducation alimentaire, culture...) Personnel médical / paramédical</p> <p>Communes Réseau Compost citoyens Etablissements scolaires</p> | A renforcer | 2025 – 2029 | <p>Temps d'animation Dépenses en prestations</p> <p><i>Fourchette basse : 5 animations par an ? 3000 euros ? (si coût jour de 550 euros et 0,5 jour de préparation et 0,5 jour d'intervention par animation)</i></p> <p><i>Fourchette haute : 10 animations par an ? 5500 euros ? (si coût jour de 550 euros et 0,5 jour de préparation et 0,5 jour d'intervention par animation)</i></p> <p>CCMP : 4 ateliers cuisine *800 €/an soit 3200 €/an =16000 € sur 5 ans</p> <p>Famille à biodiversité positive : 11 000 € pour 6 ateliers</p> <p>Parc Pilat programme Scolaire : 360€ la journée / 200€ la demi-journée à partir 2025-2026 : il faut compter en première année 3 jours de préparation adaptation des programmes et ensuite une demi-journée d'animation "dédiée" pour 2 à 4 classes par an</p> | <p>Fonds privés (Satoriz St Etienne, Ekibio Annonay, Biocoop, Botanic...)</p> <p>Fonds publics (ARS, Région, OFB, DRAAF, FEADER, AERMC collectivités)</p> <p>CIMAC (Candidature PNRP)</p> | <p>Nb d'animations sur les enjeux de l'alimentation durable</p> <p>Nombre d'actions menées en commun avec les Projets Educatifs de Territoire (PEDT)</p> <p>Nombre d'actions menées en commun avec les collectivités signataires des Chartes d'engagement du PNNS, les "Villes- santé OMS", les ateliers santé-ville, les dispositifs sport-santé</p> <p>Effectifs (périmètre scolaire - primaire et secondaire) concernés par des actions structurantes d'éducation à l'alimentation durable</p> <p>Nombre de personnes concernées par les actions du PAT en matière d'accompagnement / d'éducation à l'alimentation durable</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire</p> | 0 | <p>4 / an (2 ateliers cuisine en juin 2023 + 2 ateliers cuisine en nov. 2023 + 4 en 2024)</p> <p>8 / an</p> <p>le plus possible</p> |

Facteurs de réussite et de vigilance

- Cibler l'ensemble des publics (familles et grand public, milieu scolaire, médico-social, etc.)
- Bien identifier et catégoriser au préalable les différents publics enfants et adultes (tous milieux sociopro, yc les moins favorisés / les plus précaires, yc les personnes âgées)
- Mettre en lien avec les structures s'adressant à ces différents publics.
- S'appuyer sur les acteurs engagés et les initiatives déjà en vigueur sur le territoire en matière d'éducation alimentaire
- S'appuyer sur l'entrée « gain économique » pour sensibiliser à l'alimentation durable (surtout en contexte de forte inflation)

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 9. Maintenir le potentiel foncier agricole |
|----------------------------|--|

| | |
|--|--|
| | N°4.1 : Connaître le potentiel foncier agricole et sensibiliser à son enjeu de préservation |
|--|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|---|
| Suivis trimestriels des indicateurs fournis par vigifoncier | 100% des indicateurs mis à jour trimestriellement |

| Description synthétique de l'OS |
|---|
| <p>La préservation du foncier agricole est une urgence et un enjeu fort pour le maintien d'une agriculture durable. Au-delà de la fonction première des terres agricoles, à savoir la production agricole prioritairement à des fins alimentaires, d'autres fonctions économiques, sociales et environnementales peuvent être remplies par ces espaces.</p> <p>Ainsi, le foncier agricole est élément essentiel à préserver et de nombreux outils sont à disposition.</p> |

| Lien avec d'autres actions |
|---------------------------------|
| 4.2, 4.4 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|---|---|---------------------------------------|---|--|--|-----------------|---|
| <p>1. Réaliser une étude du gisement foncier agricole sur les Monts du Pilat</p> <ul style="list-style-type: none"> Conduire un état des lieux des terrains et bâtiments agricoles non exploités (cartographie des friches), en application de la loi LAAF de 2014 Impliquer les élus référents agricoles Caractériser le potentiel agronomique de ces terrains Identifier / Sélectionner les friches aux caractéristiques agronomiques favorables et les bâtiments agricoles à remobiliser <p>S'appuyer sur le recensement des friches réalisé par le PNR</p> | CCMP | SAFER PNR Pilat Communes Pâtur'en Pilat | A étendre | 2024 - 2025 | Temps de coordination CM PAT CCMP Prestation SAFER-DRED (Département Recherche Étude et Développement DRED) : 6 000 € TTC Entre 20 000 € et 30 000 € TTC | Safer - autofinancement CCMP - Fond Vert - FEADER - DRAAF | Nb état des lieux réalisés | 0 | 1 |
| <p>2. Créer un observatoire temps réel du marché foncier agricole en vue d'une valorisation dans les projets fonciers agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire un état des lieux des surfaces agricoles valorisées, des typologies de propriétaires des fonciers agricoles et le mettre à jour en continu S'appuyer sur les veilles et observatoires existants et mutualiser les données (Epures) Intégrer cette veille dans la stratégie foncière et dans l'accompagnement des reprises/installations. Faire le lien avec le comité de pilotage sur la dynamique agricole et les cessations transmissions reprises installations, restructurations (action 4.4.1) | CCMP | Référénts communaux, Syndicats, organisations agricoles, Communes, EPIC voisins, Exploitants agricoles | Veille existante sur les communes sensibilisées | 2024-2028 | vigifoncier : 2100 € HT /an - Temps de coordination global CM PAT CCMP Modification outil observatoire web SIG (Epures), collecter données, mise à jour état des lieux, mutualisation des données - 10000 € | Safer autofinancement CCMP - Fond Vert FEADER - DRAAF | Nb de projets de ventes suivis sur le territoire (DIA SAFER...) % de surface agricole utilisée (SAU) du territoire % de surface agricole utilisée (SAU) en BIO du territoire | 0 40% 31% | le plus possible maintien de la SAU maintien de la SAU en BIO |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 9. Maintenir le potentiel foncier agricole |
|----------------------------|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|---|
| Suivis trimestriels des indicateurs fournis par vigifoncier | 100% des indicateurs mis à jour trimestriellement |

| | |
|--|--|
| | N°4.1 : Connaître le potentiel foncier agricole et sensibiliser à son enjeu de préservation |
|--|--|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|--------------------------------|--|-------------------|---------------------------------------|---|--|--|--------------|--------------------------------------|
| 3. Sensibiliser les élus sur les enjeux et les mécanismes de préservation du foncier agricole <ul style="list-style-type: none"> Leviers d'action permettant de maintenir et de diversifier l'activité agricole: analyse du marché foncier rural public observé sur leurs territoires; maîtrise du foncier; préemption; fléchage des terres disponibles. Echanges fonciers, biens sans maître. Enjeu des friches et de leur avancée (attention risque incendie), et informer sur le coût de la remise en état de ces parcelles | CCMP | Communes SAFER CA42 DDT Préfecture (risques incendies) Terre de liens | | 2025- 2029 | Temps de coordination CCMP Prestation de sensibilisation : 16 000 € | autofinancement CCMP - Fond Vert FEADER - DRAAF | Nb d'animations de sensibilisation annuelle Nb d'élus sensibilisés | 0 0 | 1 / an (par type de public) ? |
| 4. Sensibiliser et responsabiliser les propriétaires fonciers non exploitants au contexte agricole actuel pour réduire les pratiques de rétention foncière et de spéculation <ul style="list-style-type: none"> Sécurisation des locations Entretien des parcelles en friche Importance de garder les bâtiments et les terres ensemble en cas de transmission | Terre de Liens + CA 42 + SAFER | SAFER Communes via le PLU Organisations professionnelles DDT | | 2024-2028 | Temps d'animation pour 6 rencontres avec les propriétaires non exploitants animées par salariée de Terre de Liens = 13 000 € CA42 : 0.5 j / réunion de sensibilisation, 560 €HT/jour | Appel à projets Collectivités Fond Vert FEADER - DRAAF | Nb de rencontres avec les propriétaires Nombre de propriétaires touchés | 0 0 | 6 le plus possible (100) |

AXE 4.**Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques****OBJECTIF SPECIFIQUE****N°OS 9. Maintenir le potentiel foncier agricole****Indicateur d'évaluation**

Suivis trimestriels des indicateurs fournis par vigifoncier

Résultats attendus

100% des indicateurs mis à jour trimestriellement

**N°4.1 : Connaître le potentiel foncier agricole et sensibiliser à son enjeu de préservation****Facteurs de réussite et de vigilance**

- Bien connaître le potentiel agronomique des sols, notamment pour identifier les parcelles agricoles « sous exploitées » car faisant l'objet de rétention foncière → bien définir ce qu'est le « sous-exploité » (potentiel agronomique, difficultés physiques, blocage des propriétaires, etc)
- Politique volontariste doit être portée par l'ensemble des communes
- Identifier les terres « sous tension » en lien avec la pression urbaine ou les difficultés d'exploitation (zones de moyenne montagne, exploitations laitières, etc.) - Attention au boisement des terrains agricoles
- Bien identifier les espaces mal utilisés dans la situation actuelle
- Vigilance selon les zones facilement ou difficilement « exploitables »
- Bien prendre en compte l'accès à l'habitat, à l'eau
- Pour les aides au maintien, attention à l'effet d'aubaine et à la pérennité du modèle économique
- Ressenti de délaissement des terres agricoles --> important de bien communiquer et travailler à la reprise des fermes (comm sur la valeur nourricière, économique des terrains agricoles et en termes d'emploi)

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 9. Maintenir le potentiel foncier agricole |
|----------------------------|--|

| | |
|--|--|
|  | N°4.2 : Déployer une stratégie foncière territoriale préservant le potentiel foncier agricole |
|--|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|-------------------------|
| Suivi de la surface artificialisée/an Consommation des terres agricoles Remise en culture d'exploitation (source : RPG, MSA terre loisirs) | Atteinte du ZAN en 2030 |

| Description synthétique de l'OS |
|---|
| <p>La préservation du foncier agricole est une urgence et un enjeu fort pour le maintien d'une agriculture durable. Au-delà de la fonction première des terres agricoles, à savoir la production agricole prioritairement à des fins alimentaires, d'autres fonctions économiques, sociales et environnementales peuvent être remplies par ces espaces.</p> <p>Ainsi, le foncier agricole est élément essentiel à préserver et de nombreux outils sont à disposition.</p> |

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 4.1, 4.4 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs Collectivités territoriales et EPCI, Communes |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|---|-------------------|---------------------------------------|--|--|--------------------------------|--------------|------------|
| <p>1. Définir une stratégie foncière sur le territoire fondée sur la création de réserves foncières agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier des zones à enjeux agro-écologiques (avec ressource en eau) à préserver / développer Etudier la faisabilité d'acquisitions foncières intercommunales ou communales Définir le rôle des communes, de la CCMP, de la SAFER et de Terre de Liens, ainsi que les modalités d'actions Identifier les acquisitions foncières à prioriser | CCMP | SAFER Terre de Liens Communes CCMP | A lancer | Dès 2024 | Définir une stratégie à partir du diagnostic foncier action 4.1.1, Prestation de 10 000 € pour définition stratégie Coordination CM PAT CCMP | Fonds propres CCMP SAFER Foncière Terre de liens Fond Vert Fond Vert FEADER - DRAAF | Document de stratégie foncière | 0 | 1 |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 9. Maintenir le potentiel foncier agricole |
|----------------------------|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|-------------------------|
| Suivi de la surface artificialisée/an Consommation des terres agricoles Remise en culture d'exploitation (source : RPG, MSA terre loisirs) | Atteinte du ZAN en 2030 |

| | |
|--|--|
| | N°4.2 : Déployer une stratégie foncière territoriale préservant le potentiel foncier agricole |
|--|--|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|---|---|-------------------|---------------------------------------|---|--|---|---|---|
| <p>2. Impulser une politique d'aménagement territorial volontariste au travers de l'élaboration de documents d'urbanisme (PLU, PLUi; SCoT)</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer en tant que PPA (personne publique associée) aux réunions dédiées au volet agricole lors des révisions des documents d'urbanisme en lien avec la ZAN Prendre en compte l'habitat agricole, le développement économique agricole, les friches agricoles, et l'eau (en tant que ressource ; notamment pour le maraîchage) à mener en parallèle de la définition de la stratégie foncière agricole <p>Définir un zonage des espaces agricoles protégés et un niveau de protection sur le long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer la vision systémique du foncier agricole dans la définition du zonage Travailler sur la définition de ZAP (zones agricoles protégées) en priorité (territoire peu soumis à la pression urbaine, donc PEAN pas éligible) | <p>CCMP + Communes</p> | <p>SAFER SCoT PNR Pilat DDT Juristes CA42</p> | | <p>2025-2029</p> | <p>Temps élus CCMP et coordination CM CCMP (PAT ou PVD)</p> | <p>PLU PLUi</p> | <p>Nb de contributions actives de la CCMP aux dossiers d'aménagement urbain</p> <p>Etablissement d'un PLUi</p> <p>Nb ha agricoles bénéficiant d'un dispositif de protection</p> <p>Nombre d'objectifs ou mesures portés par le PAT et formalisés dans les documents d'urbanisme - PLU(i) et SCoT et/ou dispositifs de protection du foncier (ZAP, PAEN, dispositifs locaux)</p> | <p>?</p> <p>0</p> <p>1 ZAP à Burdignes</p> <p>0</p> | <p>100% de participation aux réunions sur le sujet</p> <p>1 PLUi</p> <p>le plus possible d' ha agricoles protégés</p> <p>le plus possible</p> |
| <p>3. Créer des réserves foncières agricoles pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérimenter d'abord 2-3 opérations d'acquisition de terres agricoles en attente d'installation (ex fermes communales, espaces tests ...) Si test concluant, étendre cette expérimentation d'achat et de stockage des terres agricoles en attente d'installation (via convention de mise à disposition). <p>Action découlant de la stratégie foncière (cf. action 4.2.1) Nécessité d'un triple portage</p> | <p>CCMP + Terres de Lien + SAFER</p> | <p>Initiatives privées (investisseurs bailleurs) Les Fermes Partagées (SCIC), Convention SAFER-CCMP</p> | | <p>2027-2029</p> | <p>Temps d'animation CCMP (chargé de mission PAT ou ADS)</p> <p>portage foncier 150 000 € (ex 30 ha à 5k€) puis revente à SAFER</p> | <p>Fond Vert FEADER - DRAAF Région, ..</p> | <p>Nb d'hectares de SAU agricole achetés pour l'installation de nouveaux producteurs agricoles</p> <p>Nombre de partenariats formalisés (y compris conventionnement) avec des structures agissant pour le maintien / reconquête du foncier agricole (SAFER, Terres de Lien)</p> | <p>0</p> <p>0</p> | <p>30 ha</p> <p>2</p> |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 9. Maintenir le potentiel foncier agricole |
|----------------------------|--|

| |
|---|
|  N°4.2 : Déployer une stratégie foncière territoriale préservant le potentiel foncier agricole |
|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|-------------------------|
| Suivi de la surface artificialisée/an Consommation des terres agricoles Remise en culture d'exploitation (source : RPG, MSA terre loisirs) | Atteinte du ZAN en 2030 |

| |
|---|
| Facteurs de réussite et de vigilance |
|---|

- Bien connaître le potentiel agronomique des sols, notamment pour identifier les parcelles agricoles « sous exploitées » car faisant l'objet de rétention foncier
- Politique volontariste doit être portée par l'ensemble des communes
- Identifier les terres « sous tension » en lien avec la pression urbaine ou les difficultés d'exploitation (zones de moyenne montagne, exploitations laitières, etc.)
- Vigilance selon les zones facilement ou difficilement « exploitables »
- Bien prendre en compte l'accès à l'habitat, à l'eau
- Pour les aides au maintien, attention à l'effet d'aubaine et à la pérennité du modèle économique
- Ressenti de délaissement des terres agricoles → important de bien communiquer et travailler à la reprise des fermes (communiquer sur la valeur nourricière, économique des terrains agricoles et en termes d'emploi)

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 10. Soutenir les dynamiques d'installation – transmission |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| % de nouveaux installés accompagnés par le réseau | 80% |

| |
|---|
| N°4.3 : Mettre en place et coordonner un réseau territorial d'appui aux cédants et porteurs de projets |
|---|

| Description synthétique de l'OS |
|--|
| <p>Le renouvellement des générations en agriculture constitue un enjeu de taille, avec un agriculteur sur deux qui partira à la retraite d'ici cinq à dix ans.</p> <p>L'accompagnement du renouvellement n'est pas qu'une question de dynamisme régional ou de disponibilité des terres, il faut aussi adapter les initiatives aux problématiques locales.</p> |

| Lien avec d'autres actions |
|--|
| 4.4 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs Collectivités territoriales et EPCI |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|-------------|--|---|---|--|---|---|--|---|
| 1. Mettre en place et animer un comité de pilotage institutionnel sur la dynamique agricole et les installations/transmissions <ul style="list-style-type: none"> Coordination des actions de veille Suivi des cédants et des porteurs de projets Mise en relation Suivi des installations | CCMP | CDA CA42 SAFER ADDEAR Terre de Liens Solidarité Paysans Réseau des référents communaux référents agricoles lycées agricoles PNR | Diagnostic et étude réalisés par la CCMP 1ER COPIL réuni le 15/05/24 | 2024-2029 08/03/24 réunion de définition puis mise en place S1 2024 - 2 réunions par an - <i>À actualiser tous les 3 ans</i> | Temps d'Animation CM PAT CCMP | DRAAF , Région, FEADER | Nb d'instances COPIL installation - transmission créées Nb de réunions annuelles de COPIL Nb d'installations sur le territoire Nombre de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole qui couvrent pour l'installation, l'accompagnement des producteurs (Chambre d'agriculture, ADDEAR, AGRIBIO, CIVAM ...) Nombre de partenariats formalisés avec le(s) établissements d'enseignement agricole et/ou alimentaires Nombre d'emplois créés dans le cadre de projets en lien avec le PAT | 0 0 ? 2 0 0 | 1 2 / an 2/an 4 1 le plus possible |
| 2. Constituer et animer un groupe d'appui intervenant sur les transmissions/installations <p>Missions principales du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontrer les futurs cédants et leur donner envie d'être accompagnés pour transmettre leurs fermes Rencontrer les porteurs de projets et leur donner envie d'être accompagnés pour s'installer Mettre en contact les cédants et porteurs de projets avec les partenaires professionnels de l'accompagnement technique (Chambre Agriculture, Addear ...) <p>suivant les différentes étapes de la transmission / installation</p> <p>Le groupe d'appui sera constitué à partir de la mobilisation de bénévoles volontaires. Ceux-ci seront accompagnés et formés au préalable pour développer une écoute bienveillante, permettant d'instaurer une relation de confiance avec les cédants et les porteurs de projets.</p> <p>Ils n'ont pas de rôle de conseiller technique</p> | CCMP | Idem action 4.4.1 Elus Professionnels Centres de gestion et comptables | En cours | 2024-2029 2024 : avril à juin : constitution du groupe local de bénévoles et formation 2025 : animations | Temps d'Animation CM PAT CCMP Prestation d'accompagnement à mise en place du groupe et formation des bénévoles : 2500 € en 2024 - puis accompagnement échanges de pratiques 2000 € / an Formation nouveaux membres 2500 € / tous les 2 ans Prestation accompagnement par chercheurs : 10 000 € | Fond Vert FEADER - DRAAF Région, .. | Nb de bénévoles formés Nb de du cédants - repreneurs accompagnés | 0 0 | 5 5 |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 10. Soutenir les dynamiques d'installation – transmission |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| % de nouveaux installés accompagnés par le réseau | 80% |

| |
|---|
| N°4.3 : Mettre en place et coordonner un réseau territorial d'appui aux cédants et porteurs de projets |
|---|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|----------------|---|-------------------|---------------------------------------|--|--|---|---|--|
| 3. Accompagner la communication sur les offres de cession et la recherche de foncier et de bâtiments agricoles <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les outils existants (RDI, carte Addear, site internet Terre de liens...) Les faire connaître aux porteurs de projets et cédants (site internet CCMP) cf action 4.4.2 | CCMP | Idem action 4.4.1 + ADDEAR + CA 42 + Terre de Liens | A poursuivre | 2025-2029 | Temps animation CM PAT CCMP | | Nb d'offres de foncier relayées | 0 | 100% des offres connues de la CCMP |
| 4. Organiser des événements de rencontre cédants / porteurs de projets <ul style="list-style-type: none"> Petits déjeuners porteurs de projet Cafés transmission / installation <p>Pour mémoire le "ferme dating" organisé par la Chambre agriculture à l'échelle du département de la Loire</p> | ADDEAR + CCMP | | En cours | 2025-2029 | CCMP : petits dejeuners porteurs projets ADDEAR: action type café installation / transmission : 1 action/an 3 jours : 1350€ | CCMP Fond Vert FEADER - DRAAF Région, .. | Nb de rencontres organisées Nb de participants | 1 petit déjeuner en 2023 0 cafés installation transmission | 2 petits dejeuners / an 1 café installation / an |
| 5. Proposer un accompagnement, technique et administratif, adapté et complet à l'installation et à la transmission <p>Accompagnement intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'installation de projets répondant aux enjeux du territoire (reprise d'exploitation suite à départ à la retraite ou diversification; espaces tests agricoles) Le suivi post-installation => faire évoluer l'accompagnement actuel La transmission <p>Evènements collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> rencontres entre cédants sensibilisation tous publics aux enjeux transmission | ADDEAR + CA 42 | Terre de Liens, Réseaux de vent CUMA vétérinaires, réseaux techniques Atelier Paysan PNR, Lycées agricoles Agribio PAT BTM (bureau technique maraicher) | en cours | 2024-2029 | ADDEAR : 7 accompagnements/an sur l'installation = 14 j - 6 300 € 5 accompagnements/an sur la transmission = 10 j - 4500 € 1 événement rencontre cédants/an : 3 j - 1 350 € 1 événement sensibilisation/an : 3 j - 1 350 € + 750 € intervenant ----- Jours de conseils techniciens CA42 et CA 15 j accompagnement par porteurs de projets PAI - 5 / an accompagnements à la transmission : 5/an - 10 j Accueil collectif porteurs de projet + événement type Café Installation avec témoignages/visites installés : 2 actions soit 2250 € /an Plus accompagnements individuels 10 jours/an 4500 € + valorisation des atouts du territoire sur actions départementales : 10 par an . | Région ..Etat - Chambre agriculture - ADDEAR - CCMP - porteurs projets - cédants | Nb de porteurs de projets et de cédants accompagnés | 0 | 35 porteurs de projets accompagnés - 25 cédants accompagnés (ADDEAR) |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 10. Soutenir les dynamiques d'installation – transmission |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|---|--------------------|
| % de nouveaux installés accompagnés par le réseau | 80% |

 **N°4.3 : Mettre en place et coordonner un réseau territorial d'appui aux cédants et porteurs de projets**

Facteurs de réussite et de vigilance

- Assurer la viabilité et pérennité des projets de reprise/transmission d'exploitation, ainsi que la qualité de vie : revenu, temps de travail, reconnaissance sociale
- Coordonner l'intervention des différents acteurs intervenants sur le sujet
- S'appuyer sur les dynamiques existantes : élus, partenaires associatifs, etc.
- Se poser les questions de transmission bien en amont
- Attention à ce que tous les acteurs trouvent leur place

AXE 4. Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques

OBJECTIF SPECIFIQUE N°OS 10. Soutenir les dynamiques d'installation – transmission

N°4.4 : Susciter des vocations, soutenir l'installation sur le Pilat

Description synthétique de l'OS

Le renouvellement des générations en agriculture constitue un enjeu de taille, avec un agriculteur sur deux qui partira à la retraite d'ici cinq à dix ans.

L'accompagnement du renouvellement n'est pas qu'une question de dynamisme régional ou de disponibilité des terres, il faut aussi adapter les initiatives aux problématiques locales.

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Taux de renouvellement des exploitants agricoles | 95 % |
| Lien avec d'autres actions | |
| 4.1, 4.2, 4.3, 4.7 | |
| Périmètre géographique | |
| CCMP | |
| Public cible | |
| Agriculteurs et transformateurs Collectivités territoriales et EPCI | |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|--|--|--|---------------------------------------|--|---|--|---------------------|---|
| <p>1. Communiquer sur l'agriculture du Pilat et ses atouts pour la promouvoir au sein et en dehors du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> Notamment pour rendre attractif le territoire auprès des futurs installés agricoles : communiquer sur l'économie agricole, les expériences réussies (ex: installation en collectif, diversification, production alimentaire...) (témoignages, visites) Communiquer également à l'extérieur du territoire. Travailler également sur la réalisation de courtes vidéos mettant en avant diverses exploitations, en partenariat avec le CDA et le soutien de la CA42 et/ou du PNR <p>Actions du PNR à venir sur l'ensemble du Pilat (et où il serait possible d'imaginer de s'appuyer sur les dynamiques générées par la CCMP)</p> | <p>CA 42 : réaliser des vidéos (1/an ds un 1er temps) + PNR : doc mutualisé sur agriculture dans le Pilat + ADDEAR</p> | <p>CDA Pâtur'en Pilat, Commune Département Agriculteurs Syndicats agricoles CCMP</p> | <p>A étendre (actions à venir sur tout le Pilat par le PNR)</p> | <p>2025-2029</p> | <p>CA 42 : Vidéo : 1500 € HT/an ----- PNR : réalisation de supports sur l'organisation de l'agriculture Pilat (par filière?) ----- ADDEAR : 1 visite parcours paysan réussi avec thématiques à définir / an (1 jour à 450 €) Communication via les accueils collectifs de porteurs de projets organisés hors territoire sur les atouts du Pilat</p> | <p>CCMP + Etat + Région AURA Fond Vert FEADER - DRAAF CA42 (50% du prix d'une vidéo + 50%CCMP ?)</p> | <p>Nb d'actions de communication / animations conduites Nombre de personnes concernées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans les métiers de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire</p> | <p>0 0</p> | <p>2 / an le plus possible</p> |
| <p>2. Sensibiliser les jeunes et promouvoir les systèmes d'exploitation agricole du Pilat au sein des réseaux éducatifs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler en partenariat avec les réseaux éducatifs locaux pour susciter des vocations sur tous les métiers liés à l'activité agricole : exploitant, vétérinaire, mécanicien, Mettre en place des actions découverte des métiers pour aider aux choix d'orientations : visites de fermes, forum des métiers, vidéos d'acteurs... Former sur les chiffres, l'économie agricole, les différentes formes d'exploitations dont collectives (associations, sociétés) | <p>CA et CCMP et ADDEAR</p> | <p>MFR Marlihes Établissements scolaires de la Région AFOCG PNR ADDEAR</p> | <p>A étendre</p> | <p>2025-2029</p> | <p>ADDEAR : 1 intervention/ an dans le lycée d'enseignement agricole AGRONOVA de St Genest Malifaux sur les formes collectives en agriculture et l'installation en collectif avec visite d'une ferme et témoignage d'un paysan ----- Temps de préparation intervention , organisation visite et intervention (900 €) et défraiement temps Visite/ témoignage paysan : 50€/ visite ----- CA : intervention dans collèges 3 jours par an 1500 € pris en charge par Etat prévoir défraiement des agriculteurs pour intervention (150 € / témoin/ collège soit 450 € / an) ----- CCMP temps animation CM PAT COMMUNICATION</p> | <p>Addéar : lycée agricole de St Genest Malifaux, CCMP ----- CA : collège : Fonds Etat 100% communication installation transmission</p> | <p>Nb de partenariats créés avec les réseaux éducatifs agricoles locaux</p> | <p>0</p> | <p>2</p> |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 10. Soutenir les dynamiques d'installation – transmission |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Taux de renouvellement des exploitants agricoles | 95 % |

| | |
|--|---|
|  | N°4.4 : Susciter des vocations, soutenir l'installation sur le Pilat |
|--|---|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|---------------------------|--|-------------------|---------------------------------------|---|---|---|--------------|------------|
| 3. Créer des lieux tests sur le territoire, lié au potentiel foncier de reprise <ul style="list-style-type: none"> Créer des lieux tests sur des fermes existantes ou sur du foncier à reprendre Accompagner les testeurs (mise en place et suivi du test, évaluation de la faisabilité économique, suivi comptable, juridique ...) Sensibiliser les cédants pour accueillir du maraichage | CCMP et ADDEAR | ADDEAR couveuse STARTER Cédants, Fermes Partagées RENETA (réseau des espaces tests agricoles) Terres de Liens Communes Lycée agricole | A engager | 2024-2029 | ADDEAR : Accompagnement des personnes en test (soit 6 jours d'accompagnement/personne /an : 2700 €/ an/ testeur dont 1/2 journée collective de présentation du test) : 8100 € Coût de la couveuse régionale : 700€ par testeur soit 2100 € | CCMP - FEADER DRAAF | Nb de testeurs accompagnés | 0 | 3 |
| 4. Accompagner le développement de la production maraîchère dans les communes <p>1/CCMP repère le foncier et mène une étude d'expertise préalable (pédologie, disponibilité ressource en eau 2/Formation collective des porteurs de projets</p> <p>Remarques : plusieurs pistes à étudier : mise en place de régie agricole, de jardins/vergers partagés, légumes plein champ dans cadre de restructuration ou diversification d'exploitation, mutualisation de parcelles...</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre aussi en compte l'existant avant de développer des régies agricoles : vérifier que les maraichers locaux n'ont pas besoin de soutien en amont Action en lien avec l'action 4.2 (stratégie foncière, création de réserves foncières agricoles..) | CCMP | ADDEAR AGRIBIO Communes CDA CPIE collectifs de Citoyens en transition Espace Déôme Terre de Lien SAFER Asso Des Racines à la Cime Sictom | A lancer | 2027-2029 | Pour CCMP : CA42 prestataire : visite d'expertise etude amont de 2000 €/ site CA42 : formation collective sur action sensibilisation porteur projets 5 j / an (financement Vivéa 100%) | Banque des territoires sur action CCMP Avec porteur de projet : porteur de projet + région | Nb de communes soutenant directement la production maraîchère sur leur territoire | 0 | 3 |
| 5. Promouvoir les installations collectives (GAEC, sociétés, etc.) <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les porteurs de projet, les agriculteurs et les jeunes sur cette possibilité juridique Soutenir les GAEC existants | CA 42 | ADDEAR Fermes Partagées Agriculteurs en activité Collectifs ADDEAR | A étendre | 2024-2029 | CA42 : 1 session de 2 jours / an (Monts du Pilat ou Loire) - CCMP : prise en charge du reste à charge 70 € / inscrit / session | VIVEA | | | |
| 6. Accompagner les salariés dans une exploitation pour une reprise d'exploitation par la suite <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le dispositif "Transmettre son savoir-faire" mis en place par le Conseil Régional | Tiers lieu du Treuil - CA | CA 42 CDA Région ? | A lancer | 2025-2029 | Amis du Treuil Travail en cours sur "emplois agricole", diagnostic, échanges, prospectives, actions sur le terrain, si travail spécifique sur le pilat, animation, enquetes ... | Dispositif Transmettre son savoir faire Région - Employeur agriculteur | | | |

AXE 4.

Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques

**OBJECTIF
SPECIFIQUE**

N°OS 10. Soutenir les dynamiques d'installation – transmission



N°4.4 : Susciter des vocations, soutenir l'installation sur le Pilat

Indicateur d'évaluation

Résultats attendus

Taux de renouvellement des
exploitants agricoles

95 %

Facteurs de réussite et de vigilance

- Assurer la viabilité et pérennité des projets de reprise/transmission d'exploitation, ainsi que la qualité de vie : revenu, temps de travail, reconnaissance sociale
- Coordonner l'intervention des différents acteurs intervenants sur le sujet
- Continuer d'accompagner les jeunes installés après l'installation
- Accès à l'habitat pour les agriculteurs
- Attractivité du Pilat en termes de lieu de vie, d'écosystème agricole, de circuits de vente
- La communication nécessite de connaître en amont les outils existants

| | |
|---------------|---|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques |
|---------------|---|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 11. Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|---------------------------------|
| Maintenir le taux de prairies permanentes (73 %) et le score HVN actuel (Haute Valeur Naturelle = 24/30) | 73 % de PP Score HVN = 24/30 |

| |
|--|
| N°4.5 : Accompagner les exploitations à l'adaptation au changement climatique |
|--|

Description synthétique de l'OS

Le changement climatique se manifeste par des épisodes météorologiques extrêmes (canicules, précipitations intenses, chutes de grêle...) dont la fréquence et l'intensité augmentent, entraînant une raréfaction de la ressource en eau, des pertes de récoltes, prolifération de certaines maladies et d'insectes nuisibles, etc. Ce qui peut remettre en cause la souveraineté alimentaire. Les solutions de l'agriculture face au changement climatique sont variées et dépendantes d'un grand nombre de facteurs : régimes climatiques, cultures, contextes locaux, vulnérabilité du territoire, etc.

Un certain nombre d'initiatives agricoles positives existent déjà sur le Pilat au travers de divers programmes d'actions pilotés par des acteurs locaux (tels que le PNRP) : on peut citer le PAEC, PSE, le plan pastoral Territorial, Patur'en Pilat, le Label Haies (en expérimentation)... Et dont le bilan est positif : préservation des surfaces en herbes et pastorales, la plantation de haies, la création de mares... Le territoire de la CCMP présente des indicateurs agro-environnementaux positifs : une faible pression agricole sur les milieux naturels, une bonne qualité d'eau, un fort taux d'agriculture biologique, un score HVN (Haute Valeur Naturelle) élevé, une prédominance de prairies permanentes...

Il s'agit donc de poursuivre ces actions permettant une adaptation à long terme des exploitations au changement climatique et le soutien aux systèmes de production à moindre impact environnemental. En parallèle, il faut croiser ces enjeux environnementaux avec des enjeux de valorisation des productions (signes de qualité et origine) et de disponibilité des produits alimentaires locaux, autrement dit diversification des productions agricoles, en cohérence avec le potentiel agronomique de la zone.

| |
|-----------------------------------|
| Lien avec d'autres actions |
| 3.5, 4.6, 4.8, 4.7, 4.9 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|---|--|--|------------------------|--------------|--------------|
| 1. Réaliser des diagnostics individuels sur la durabilité des exploitations agricoles, y compris sur leur vulnérabilité au changement climatique | PNR Pilat (test méthode) + AGRIBIO | CA42 CCMP CDA Patur'En Pilat | A lancer | 2024-2028 PNR Pilat testera une méthode dans un 1er temps. | Temps de coordination Presta : 5 J.H. / diagnostic (env. 700 €/ H) Temps d'animation PNRP (20j/an): 5 500€/an Prestation Solagro: 10 000€ | Agence de l'eau Fonds de compensation carbone CIMAC (candidature PNRP) | Nb de diagnostics / an | 0 | 10 diag / an |

AXE 4. Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques

OBJECTIF SPECIFIQUE N°OS 11. Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|---------------------------------|
| Maintenir le taux de prairies permanentes (73 %) et le score HVN actuel (Haute Valeur Naturelle = 24/30) | 73 % de PP Score HVN = 24/30 |

N°4.5 : Accompagner les exploitations à l'adaptation au changement climatique

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|-----------------------------|---|-------------------|---------------------------------------|---|--|---|--------------|------------------|
| <p>2. Accompagner l'évolution des systèmes agricoles pour les rendre soutenables vis-à-vis du changement climatique et économes en eau, énergie et intrant.</p> <ul style="list-style-type: none"> Etudier plusieurs leviers : évolution par le biais d'outils techniques et de partage de connaissances, ou de leur diversification vers d'autres systèmes culturaux... Travailler sur la vulnérabilité de chaque EA par rapport au changement climatique, en prenant garde à intégrer toutes les problématiques Organiser la mise en réseau et des rencontres d'exploitants pour partager sur les systèmes durables efficients | PNR Pilat + AGRIBIO + CA 42 | Agence de l'eau Syndicats Rivière Patur'en Pilat CD42 | A étendre | 2024-2029 | Agribio : coût en fonction du format (formation, journées techniques, ...) Prestation Solagro Temps d'animation CA : prestation à préciser Temps d'animation PNRP (20j/an): 5500€/an | Agence de l'eau ? Fonds de compensation carbone ? CIMAC (candidature PNRP) | Tx d'EA ayant un système de récupération d'eau au bout de 5 ans Nombre de professionnels accompagnés à l'adaptation au changement climatique | 0 | 50% |
| <p>3. Informer sur les dispositifs d'aide financière pouvant bénéficier aux EA qui s'engagent dans ces évolutions, voire accompagner leur mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Plusieurs dispositifs d'aide financière existent déjà sur le territoire pour permettre l'évolution des EA vers des systèmes plus durables (PSE, MAEC...). La plupart vont arriver à leur terme dans 2 ou 3 ans. Accompagner / rechercher - via le PAT - le renouvellement de ces dispositifs, mais également leur diversification / ouverture à d'autres systèmes culturaux (type maraichages, céréales), car ils sont prioritairement, voire exclusivement axés sur l'élevage. Prospecter le label Bas Carbone qui permet de rémunérer les exploitants pour service rendu | PNR Pilat + AGRIBIO | ALEC | A étendre | 2024-2028 | CA : participation à réunion information Temps d'animation PNRP (10j/an): 2800€/an | CCMP + Etat + Région AURA Fond Vert FEADER - DRAAF | Nb de fermes accompagnées (tous dispositifs confondus) Tx de fermes maraichères accompagnées par ces dispositifs | 0 | le plus possible |

Facteurs de réussite et de vigilance

- S'adosser aux nombreux dispositifs déjà existants sur le territoire
- Valoriser les systèmes efficients
- Conserver les puits de carbone (prairies permanentes...), car risque d'aller vers des systèmes intensifs au maïs pour s'adapter au changement climatique
- Ne pas stigmatiser les exploitations agricoles non encore engagées et surtout tenir compte du facteur stress humain induit sur les populations agricoles par le changement climatique
- Être vigilant aux projets des nouveaux EA (porteurs de projets ou repreneurs)
- Engager des diagnostics individuels avant de déployer un accompagnement
- La mise en place de réservoirs à eau peut entraîner des problématiques d'assèchement des cours d'eau
- Adapter les cultures en cohérence avec le contexte du milieu physique
- Faire le lien avec les PGRE (plan de gestion de la ressource en eau) pilotés par les syndicats de rivière, afin d'étudier les possibilités de retenues collinaires

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 11. Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions |
|----------------------------|---|

| | |
|--|---|
| | N°4.6 : Maintenir, développer et diffuser les pratiques agro-écologiques et la biodiversité sur les EA, vecteurs de productivité et de résilience au changement climatique |
|--|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------------------|
| Augmenter la valeur de l'indice Haute Valeur Naturelle (HVN) | +25% (valeur initiale à 24/30) |

| Description synthétique de l'OS |
|---------------------------------|
|---------------------------------|

Le changement climatique se manifeste par des épisodes météorologiques extrêmes (canicules, précipitations intenses, chutes de grêle...) dont la fréquence et l'intensité augmentent, entraînant une raréfaction de la ressource en eau, des pertes de récoltes, prolifération de certaines maladies et d'insectes nuisibles, etc. Ce qui peut remettre en cause la souveraineté alimentaire. Les solutions de l'agriculture face au changement climatique sont variées et dépendantes d'un grand nombre de facteurs : régimes climatiques, cultures, contextes locaux, vulnérabilité du territoire, etc. L'érosion de la biodiversité entraîne, quant à elle, un déficit de prédateurs naturels

Un certain nombre d'initiatives agricoles positives existent déjà sur le Pilat au travers de divers programmes d'actions pilotés par des acteurs locaux (tels que le PNRP) : on peut citer le PAEC, PSE, le plan pastoral Territorial, Patur'en Pilat, le Label Haïes (en expérimentation)... Et dont le bilan est positif : préservation des surfaces en herbes et pastorales, la plantation de haïes, la création de mares... Le territoire de la CCMP présente des indicateurs agro-environnementaux positifs : une faible pression agricole sur les milieux naturels, une bonne qualité d'eau, un fort taux d'agriculture biologique, un score HVN (Haute Valeur Naturelle) élevé, une prédominance de prairies permanentes...

Il s'agit donc de poursuivre ces actions permettant une adaptation à long terme des exploitations au changement climatique et le soutien aux systèmes de production à moindre impact environnemental. En parallèle, il faut croiser ces enjeux environnementaux avec des enjeux de valorisation des productions (signes de qualité et origine) et de disponibilité des produits alimentaires locaux, autrement dit diversification des productions agricoles, en cohérence avec le potentiel agronomique de la zone

| Lien avec d'autres actions |
|---------------------------------|
| 3.5, 4.5, 4.7 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|---|-------------------|---------------------------------------|---|------------------------------------|--|--------------|--|
| 1. Soutenir la mise en place des dispositifs encourageant des pratiques agroécologiques et vertueuses pour la biodiversité (PAEC, PSE,PPT, Label Haïes, etc.). | PNR Pilat | CCMP Agribio Lycée Montravel LPO | A étendre | 2024-2028 | Animation pour émergence de candidatures auprès des financeurs puis mise en œuvre Indemnités pour agriculteurs Temps d'animation PNRP: 170j en 2024: 47 000€ , puis 120j/an : 33 000€/an Prestations extérieures: 5 000€/an | Agences de l'eau Etat Région | Nb de projets spécifiques développés pour l'encouragement de pratiques agricoles vertueuses Nombre d'exploitants agricoles sensibilisés au changement de pratiques agricoles et au développement de la labellisation (labels publics) Nombre de partenariats dans le domaine de la préservation de la biodiversité | | le plus possible le plus possible le plus possible |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 11. Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------------------|
| Augmenter la valeur de l'indice Haute Valeur Naturelle (HVN) | +25% (valeur initiale à 24/30) |

| |
|---|
| N°4.6 : Maintenir, développer et diffuser les pratiques agro-écologiques et la biodiversité sur les EA, vecteurs de productivité et de résilience au changement climatique |
|---|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------|--|-------------------|---------------------------------------|---|---|---|-------------------------------------|------------------------------|
| 2. Promouvoir et accompagner la mise en place des aménagements favorables à la biodiversité dans les fermes <ul style="list-style-type: none"> • Effets à court terme : nichoirs... • Effets à long terme : maintien/extension des haies, agroforesterie, maintien des prairies permanentes... • Lien avec contrats de rivières | PNR Pilat | Fédé chasse 42 Mission Haies CA42 CCMP FIFAC | En cours | 2024-2028 | Animation pour appuis techniques, prestations pour formations Réalisation et entretien des aménagements Temps d'animation PNRP (50j/an) : 14000€/an Travaux pour les aménagements (5000 km/an sur le Pilat): 25 000 à 75 000€/an | FEADER (mesure 208), Pacte de la haie | Linéaire de haies Part de la SAU du territoire en prairies permanentes | ?? m de haies 73 % de la SAU | |
| 3. Proposer un accompagnement technique aux exploitants pour développer des pratiques agroécologiques <ul style="list-style-type: none"> • Encourager le partage d'expériences en faveur de la biodiversité et des services écosystémiques • Animer des groupes de travail avec les agriculteurs • Proposer des sessions de formation • Communiquer / mettre en valeur les labels existants (FNAB, Nature & Progrès, Végétal Local, Refuge LPO, Fermes paysannes et sauvages...) | PNR Pilat | CPIE Conservatoire Botanique Terre de Liens | A étendre | 2024-2028 | Idem 4.9.1 | CCMP + Etat + Région AURA Fond Vert FEADER - DRAAF | Nb de formations organisées ou groupes d'échanges animés Nombre de professionnels sensibilisés aux enjeux climatiques, de biodiversité et/ou de ressources | 0 0 | 2/an le plus possible |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|--------------------------------------|
|--------------------------------------|

- Risque de déprise agricole par rapport au maintien des prairies permanentes
- Travailler avec les fédérations de chasse sur les aspects biodiversité
- Valoriser les pratiques et aménagements en faveur de la biodiversité pour sensibiliser les publics
- Refaire le lien entre ces dispositifs de maintien de la biodiversité et ce que l'on retrouve dans les assiettes

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 11. Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions |
|----------------------------|---|

| | |
|--|--|
| | N°4.7 : Encourager et soutenir la diversification des productions agricoles |
|--|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Augmenter la valeur de l'indice de diversité des OTEX (Orientations Technico-Economique des Exploitations agricoles) | +15% |

| Description synthétique de l'OS |
|---------------------------------|
|---------------------------------|

Le changement climatique se manifeste par des épisodes météorologiques extrêmes (canicules, précipitations intenses, chutes de grêle...) dont la fréquence et l'intensité augmentent, entraînant une raréfaction de la ressource en eau, des pertes de récoltes, prolifération de certaines maladies et d'insectes nuisibles, etc. Ce qui peut remettre en cause la souveraineté alimentaire. Les solutions de l'agriculture face au changement climatique sont variées et dépendantes d'un grand nombre de facteurs : régimes climatiques, cultures, contextes locaux, vulnérabilité du territoire, etc. Un certain nombre d'initiatives agricoles positives existent déjà sur le Pilat au travers de divers programmes d'actions pilotés par des acteurs locaux (tels que le PNRP) : on peut citer le PAEC, PSE, le plan pastoral Territorial, Patur'en Pilat, le Label Haïes (en expérimentation)... Et dont le bilan est positif : préservation des surfaces en herbes et pastorales, la plantation de haies, la création de mares... Le territoire de la CCMP présente des indicateurs agro-environnementaux positifs : une faible pression agricole sur les milieux naturels, une bonne qualité d'eau, un fort taux d'agriculture biologique, un score HVN (Haute Valeur Naturelle) élevé, une prédominance de prairies permanentes... Il s'agit donc de poursuivre ces actions permettant une adaptation à long terme des exploitations au changement climatique et le soutien aux systèmes de production à moindre impact environnemental. En parallèle, il faut croiser ces enjeux environnementaux avec des enjeux de valorisation des productions (signes de qualité et origine) et de disponibilité des produits alimentaires locaux, autrement dit diversification des productions agricoles, en cohérence avec le potentiel agronomique de la zone

| Lien avec d'autres actions |
|---------------------------------|
| 4.4, 4.5, 4.6 |
| Périmètre géographique |
| CCMP |
| Public cible |
| Agriculteurs et transformateurs |

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|-------------------------------------|--|-------------------|---------------------------------------|--|---|--|------------------------|------------------------|
| <p>1. Etudier la faisabilité de développement des cultures nouvelles/de diversification (maraichage, petits fruits, légumineuses et céréalières) Mettre en place des expérimentations de diversification de production et capitaliser sur les exploitations diversifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de fiches ressources sur des cultures nouvelles • Identifier les surfaces à mobiliser / espaces pouvant être mis à disposition (terrains communaux, friches, acquisitions ciblées, surfaces agricoles mises à disposition par un exploitant...) • Identifier les candidats (porteurs de projet + agriculteurs du Pilat souhaitant se diversifier) • Accompagner techniquement l'expérimentation, sa mise en place et son suivi • Communiquer sur les retours d'expérience des fermes diversifiées (ex. reportage vidéo --> à prévoir dans le plan de communication du PAT) | <p>CCMP + CA 42 + ADDEAR</p> | <p>CCMP Fermes partagées Terre de Liens SAFER ADDEAR Lycée agricole Communes</p> | <p>A lancer</p> | <p>2026-2029</p> | <p>ADDEAR : organisation/préparation animation formation : 1800 € par action + intervenant extérieur : 1500€ sur 2 jours la communication sur retour expérience peut se faire à partir du parcours paysan (4,3,1)</p> <p>CA42 prestataire pour le suivi technique : coût en fonction des projets et des surfaces Temps de coordination</p> <p>Presta 10 000 € : AGRIBIO peut intervenir pour étudier le potentiel de développement au vu des besoins en volume</p> <p>Réalisation de 2-3 fiches/an : temps de travail (réalisé) possible étudier besoin en fiche</p> | <p>Vivea pour paysans actifs / pole emploi CPF pour porteurs de projet /</p> <p>CCMP pour prise en charge intervenant extérieur + État + Région AURA Fond Vert FEADER - DRAAF</p> | <p>Nb d'études réalisées NB de fiches ressources Nb de projets d'expérimentation</p> | <p>0 0 0</p> | <p>1 3 3</p> |

| | |
|---------------|--|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation au défis climatiques et écologiques |
|---------------|--|

| | |
|----------------------------|---|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 11. Agir pour la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et pour la diversification des productions |
|----------------------------|---|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Augmenter la valeur de l'indice de diversité des OTEX (Orientations Technico-Economique des Exploitations agricoles) | +15% |

| | |
|--|--|
| | N°4.7 : Encourager et soutenir la diversification des productions agricoles |
|--|--|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|--|-----------------------|---------------------|-------------------|---------------------------------------|--|---|---|----------------------------|--------------------------------------|
| <p>2. Accompagner le développement des productions destinées à l'alimentation humaine sur le territoire (légumes / légumineuses / petits fruits / céréales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les possibilités d'aides financières • Partager les expériences entre fermes ayant plusieurs ateliers | CA 42 + ADDEAR | Fermes partagées | A lancer | 2026-2029 | <p>ADDEAR: lancement et accompagnement d'un groupe d'échanges techniques et pratiques, de producteurs en productions végétales alimentaires / création / animation d'un groupe en année de lancement 2026 : 10 jours soit 4500 €</p> <p>Étudier les possibilités d'aides financières de la CCMP ou via la mobilisation du foncier pour les productions végétales ou fruits</p> | CCMP + Etat + Région AURA Fond Vert FEADER - DRAAF ADMM | <p>Part de la SAU consacrée aux cultures diversifiées (maraichage + fruits + légumineuses)</p> <p>% de surface agricole utilisée (SAU) cultivée en légumineuses du territoire</p> | <p>23 ha</p> <p>0,01 %</p> | <p>75 ha</p> <p>le plus possible</p> |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|---|
|---|

- S'adosser aux nombreux dispositifs déjà existants sur le territoire
- Valoriser les systèmes efficaces
- Conserver les puits de carbone (prairies permanentes...), car risque d'aller vers des systèmes intensifs au maïs pour s'adapter au changement climatique
- Ne pas stigmatiser les exploitations agricoles non encore engagées et surtout tenir compte du facteur stress humain induit sur les populations agricoles par le changement climatique
- Être vigilant aux projets des nouveaux EA (porteurs de projets ou repreneurs)
- Engager des diagnostics individuels avant de déployer un accompagnement
- La mise en place de réservoirs à eau peut entraîner des problématiques d'assèchement des cours d'eau
- Adapter les cultures en cohérence avec le contexte du milieu physique
- Faire le lien avec les PGRE (plan de gestion de la ressource en eau) pilotés par les syndicats de rivière, afin d'étudier les possibilités de retenues collinaires
- Risque de déprise agricole par rapport au maintien des prairies permanentes
- Travailler avec les fédérations de chasse sur les aspects biodiversité
- Valoriser les pratiques et aménagements en faveur de la biodiversité pour sensibiliser les publics
- Refaire le lien entre ces dispositifs de maintien de la biodiversité et ce que l'on retrouve dans les assiettes

| | |
|---------------|---|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques |
|---------------|---|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 12. Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes |
|----------------------------|--|

| |
|---|
| N°4.8 : Renforcer les réseaux agricoles locaux |
|---|

| |
|--|
| Description synthétique de l'OS |
|--|

Les Monts du Pilat est un territoire de coopération et d'entraide forte, notamment au niveau du monde agricole. Par ailleurs, les exploitations sont confrontées au changement climatique, et ont besoin d'être accompagnées pour mieux s'adapter et renforcer leur résilience. Cet accompagnement passe par de l'expérimentation de pratiques innovantes, en lien avec des réseaux techniques et scientifiques, mais aussi par le soutien et le renforcement des collectifs agricoles afin de mieux valoriser et diffuser ces pratiques auprès des agriculteurs du territoire. Formations, sensibilisation, démonstration, retours d'expérience, fermes pilotes... sont des outils permettant d'encourager et de diffuser de nouveaux savoirs.

Il est important de préserver les outils existants (coopérative, abattoir, atelier de découpe).

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--------------------------------|--------------------|
| Nb de réseaux agricoles actifs | |

| |
|-----------------------------------|
| Lien avec d'autres actions |
|-----------------------------------|

| |
|-----|
| 2.3 |
|-----|

| |
|-------------------------------|
| Périmètre géographique |
|-------------------------------|

| |
|------|
| CCMP |
|------|

| |
|---------------------|
| Public cible |
|---------------------|

| |
|---------------------------------|
| Agriculteurs et transformateurs |
|---------------------------------|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------------------------|---|-------------------|---|--|------------------------|--|--------------|------------|
| <p>1. Faire connaître, former et soutenir les systèmes collectifs d'entraide agricole (CUMA, Groupements employeurs, Services de remplacement)</p> <ul style="list-style-type: none"> Disposer d'un inventaire / catalogue des besoins des structures déjà existantes et identifier qui a besoin d'appui Communiquer auprès des nouveaux installés <p>Contributions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fédé CUMA : se réunit chaque année et réalise un inventaire, mais non exhaustif CDA : a fourni la liste des CUMA PNR Pilat : peut compiler toutes les informations | Fédé CUMA + CDA + PNR | <p>PNR Pilat</p> <p>Besoin d'animation du réseau (CDA 42, ADDEAR)</p> <p>CCMP pour la com et le numérique pour communiquer sur ce que font les CUMA et de quoi elles ont besoin</p> <p>CA 42</p> <p>CDA</p> <p>Service de remplacement</p> <p>FD Cuma</p> <p>Comité des produits fermiers de la Loire, SODIAAL</p> <p>Coopérative de la vallée de l'ange</p> <p>Association la Chèvre Laitière</p> <p>Actis Bovins</p> <p>LDC (abattoir volaille)</p> | A étendre | <p>Inventaire à faire à court terme</p> <p>Mise à jour régulière, en temps réel</p> | <p>Coordination entre partenaire</p> <p>ADDEAR: Communication sur les systèmes d'entraide locaux auprès des porteurs de projet . Et mise en lien avec les acteurs du réseau agricole local (CUMA , Comité de développement , ...)</p> | | <p>Nb de réunions des groupes d'entraides – collectifs (5 membres minimum)</p> <p>Supports de communication réalisés / Guide pour le nouvel arrivant à créer avec tous les services agricoles (CUMA, CCMP, structures de services)</p> | 0 | 1 |

| | |
|---------------|---|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques |
|---------------|---|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 12. Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes |
|----------------------------|--|

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
| Nb de réseaux agricoles actifs | |

| | |
|--|---|
| | N°4.8 : Renforcer les réseaux agricoles locaux |
|--|---|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning | Coûts estimés | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|------------------------------|--|-------------------|-----------|---|------------------------|---|--------------------------------------|------------|
| 2. Organiser des temps d'échanges techniques entre agriculteurs (multithématiques) <ul style="list-style-type: none"> • Portage collégial : selon les thématiques abordées • Cibler des thématiques techniques concrètes et précises (ex. suivi météo, programme Cap'Flore...). • Action dans la poursuite de la mise en place de programmes d'expérimentation. | ADDEAR + CDA + PNR | CA CUMA AFOCG Biolait COVEL Ecoles : que les étudiants viennent échanger pour voir leurs attentes et leurs besoins PNR Pilat | A étendre | 2024-2029 | Moyens suffisants à développer pour animer et aller sur les fermes à plusieurs structures pour leur présenter tout l'existant (moyens comcom, acteurs, partenaires, appuies) Besoin des temps pour les agris pour qu'ils puissent échanger entre eux de leurs pratiques et expérimentation (ex : comité de développement) ADDEAR : selon les besoins participation à l'émergence de groupes locaux sur thématiques techniques et organisation travail CDA : pas de budget spécifique | Vivea AAP (Veille) | Nb de temps d'échanges organisés Temps d'animation dédié aux groupes | 2/an 4/an et par exploitation | |
| 3. Accompagner au montage de structures de gestion collective (SCIC, SCOP) pour répondre à l'évolution des attentes sociétales / exploitants agricoles et mobiliser les acteurs pour y adhérer <ul style="list-style-type: none"> • Avant de monter de nouvelles structures, inventorier ce qui existe déjà et les accompagner • Faire connaître les formes et les différents retours d'expérience | PNR : pour inventaire | CCMP Initiatives Loire Acteur ESS Fermes partagées ADDEAR sur accompagnement de porteurs projets de ferme collective | | 2025-2029 | Investissement financier à mettre sur les structures existantes Investissement matériel pour la mise aux normes | | Nb de structures collectives accompagnées | 1 (déjà créé) | 3 |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la stabilité des débouchés et l'accessibilité des approches innovantes identifiées ▪ Valoriser les pratiques à succès adaptées au territoire ▪ Identifier les réels besoins des agriculteurs ▪ Manque de temps et de moyens des agriculteurs ▪ Prévoir le suivi des essais et leur capitalisation ▪ Déprise agricole et les conséquences sur les enjeux de risques incendies |

| | |
|---------------|---|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques |
|---------------|---|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 12. Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes |
|----------------------------|--|

| | |
|--|--|
| | N°4.9 : Accompagner l'innovation pour développer l'agriculture de demain des Monts du Pilat |
|--|--|

| |
|--|
| Description synthétique de l'OS |
|--|

Les Monts du Pilat est un territoire de coopération et d'entraide forte, notamment au niveau du monde agricole. Par ailleurs, les exploitations sont confrontées au changement climatique, et ont besoin d'être accompagnées pour mieux s'adapter et renforcer leur résilience. Cet accompagnement passe par de l'expérimentation de pratiques innovantes, en lien avec des réseaux techniques et scientifiques, mais aussi par le soutien et le renforcement des collectifs agricoles afin de mieux valoriser et diffuser ces pratiques auprès des agriculteurs du territoire. Formations, sensibilisation, démonstration, retours d'expérience, fermes pilotes... sont des outils permettant d'encourager et de diffuser de nouveaux savoirs. Il est important de préserver les outils existants (coopérative, abattoir, atelier de découpe).

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Surfaces en expérimentation sur le territoire (ha) | |

| Lien avec d'autres actions |
|----------------------------|
|----------------------------|

| |
|-----|
| 4.5 |
|-----|

| Périmètre géographique |
|------------------------|
|------------------------|

| |
|------|
| CCMP |
|------|

| Public cible |
|--------------|
|--------------|

| |
|---------------------------------|
| Agriculteurs et transformateurs |
|---------------------------------|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning (fréquence, saisonnalité...) | Coûts estimés (jours animation, prestation, investissements...) | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|---------------------------------|---|---------------------------------------|--|---|---|--|--------------|------------|
| 1. Poursuivre, développer et capitaliser les partenariats de recherche-action sur le Pilat (essais techniques, etc.) <ul style="list-style-type: none"> Valoriser les expériences existantes chez les uns et les autres Capitaliser leurs résultats Diffuser, faire connaître ces partenariats Portage collégial | ADDEAR + CDA + PNR Pilat | PNR Pilat Lycée agricole Entreprises privées CA 42 | A relancer (Capflor) Existante | Dès 2024 : selon les opportunités qui se présentent - 2029 | PNR Pilat: animation et valorisation des actions réalisées par Patur'en Pilat, GIEE PILATS, haies ... Animation pour suivre les essais et résultats (nb de jours à préciser) Achat/indemnisation pour la prise de risque des agriculteurs pour les essais CDA : pas de budget spécifique ADDEAR : diffusion des expérimentations | Indemnisation des agris avec des fonds privés (rarement possible avec des fonds publics) Région FEADER | Nb de partenariats recherche-action actifs | | 3 |
| 2. Soutenir ou impulser l'animation de groupes techniques innovants <ul style="list-style-type: none"> Développement de Groupes d'Intérêt Economique et Environnemental Partage d'expériences etc. S'inspirer d'essais et recherches réalisés ailleurs | CA 42 | | | 2025-2029 | A définir suivant les projets - 5 j accompagnement / an pendant 3 ans x 560 €/j | ETAT (casdar) Chambre agriculture | Nb de groupes techniques actifs | | 3 |

| | |
|---------------|---|
| AXE 4. | Soutenir et dynamiser une agriculture nourricière du territoire et accompagner son adaptation aux défis climatiques et écologiques |
|---------------|---|

| | |
|----------------------------|--|
| OBJECTIF SPECIFIQUE | N°OS 12. Accompagner les réseaux agricoles locaux et les formes d'agricultures innovantes |
|----------------------------|--|

| Indicateur d'évaluation | Résultats attendus |
|--|--------------------|
| Surfaces en expérimentation sur le territoire (ha) | |

| | |
|--|--|
| | N°4.9 : Accompagner l'innovation pour développer l'agriculture de demain des Monts du Pilat |
|--|--|

| Sous actions | Porteur(s) | Acteurs partenaires | Etat d'avancement | Planning | Coûts estimés | Sources de financement | Indicateurs de suivi | Etat initial | Etat cible |
|---|---|--|-------------------|-----------|--|--|--|--------------|---------------------------|
| 3. Soutenir le développement des expériences de mobilisation de la ressource en eau (stockages eaux de ruissellement et toitures...) | PNR Pilat + CCMP | CCMP SEM CCPR Syndicat des eaux | Existant | 2024-2029 | Prestation pour analyses d'eau et appui individuel des fermes intéressées : 5000€/an Réalisation des aménagements: ? Temps d'animation PNRP (20j/an): 5 500€/an Financement de l'expérimentation 2023- 2024 à faire perdurer (montant à préciser) | CD42, Région, FEADER, S3R, Agence de l'eau ? | Nb d'expérimentation développées avec capitalisation des résultats Nombre d'actions pour le suivi et la protection de la ressource en eau | 0 0 | 1 le plus possible |
| 4. Soutenir les projets d'expérimentations (agricoles, environnementaux, énergétiques, climatiques) | A définir : PNR Pilat + CCMP + Patur'en Pilat... | ISARA PNR Pilat CDA SICTOM CA 42 | A étendre | 2025-2029 | | | Nb d'expérimentations développées avec capitalisation des résultats et nb de réalisations développées | 0 | 2 |

| Facteurs de réussite et de vigilance |
|---|
|---|

- Assurer la stabilité des débouchés et l'accessibilité des approches innovantes identifiées
- Valoriser les pratiques à succès adaptées au territoire
- Identifier les réels besoins des agriculteurs
- Manque de temps et de moyens des agriculteurs
- Prévoir le suivi des essais et leur capitalisation
- Déprise agricole et les conséquences sur les enjeux de risques incendies